



GENRE et TIC

Panorama

Anita Gurumurthy

Anita Gurumurthy (auteure) est consultante en recherche à l'institut Indien de gestion de Bangalore. Elle mène actuellement une étude en vue de dresser la carte indienne des partenariats entre le gouvernement et les O.N.G. dans le domaine de la santé publique. Elle est l'auteur de publications sur les droits et la santé génésiques, les technologies d'information et de communication (TIC) et la mondialisation vue des pays du Sud. Anita est membre de Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) – un réseau de féministes du Sud – et membre fondatrice de «IT for Change » (Les Technologies de l'information au service du changement) – un réseau qui travaille sur les TIC et les problèmes du développement en Inde.

Susie Jolly (révisseuse) est agent d'information sur le genre à Bridge. Elle a travaillé sur le genre et la pauvreté, les droits sexuels, le virus HIV/SIDA, la culture et les TIC.

Wendy Harcourt (conseillère extérieure) est rédactrice en chef de la revue *Development* et Directrice de programme au sein de la Société pour le développement international, à Rome, en Italie. Wendy est l'auteur de nombreux écrits sur le genre, la culture et le développement, et d'ouvrages sur les femmes et l'Internet, les droits et la santé génésiques, et le développement durable. Elle mène en ce moment des recherches pour deux titres en projet : 'Political Conflict, Women and Well-being in South Asia' (Conflits politiques, femmes et bien-être en Asie du Sud) et 'Women and the Politics of Place' (Femmes et politiques territoriales).

Remerciements aux membres de l'équipe de BRIDGE Ra'ida Al-Zu'bi, Lata Narayanaswamy et Hazel Reeves, ainsi qu'à Parminder Jeet Singh et Gurumurthy Kasinathan de IT for Change, pour leur contribution majeure à ce rapport, à Judy Hartley pour la préparation des textes et à Laurence Nectoux pour la traduction française.

Ce Panorama a été confectionné avec le soutien financier du Ministère du développement international au Royaume-Uni (DFID), de Development Cooperation Ireland (DCI), de l'Agence néo-zélandaise pour le développement International (Nzaid), de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et de la Direction du développement et de la coopération (DDC), en Suisse. Nous remercions également l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'avoir financé l'impression de la version française.

Fondé en 1992, BRIDGE est un service de recherche et d'information spécialisé en genre et développement, œuvrant dans le cadre de l'Institute of Development Studies (IDS), au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts de prise en compte du genre des responsables politiques et des praticiens en comblant le fossé entre théorie, politiques et pratiques par l'apport d'une information variée et accessible sur les questions de genre.

Autres publications dans la série des Kit Actu' :

- Genre et citoyenneté, 2004
- Genre et conflit armé, 2003
- Genre et budgets, 2003
- Genre et VIH/SIDA, 2002
- Genre et changement culturel, 2002
- Genre et participation, 2001

Ces *Kit Actu'*, ainsi que les autres publications de BRIDGE, peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de BRIDGE à <http://www.bridge.ids.ac.uk>. Des exemplaires imprimés sont en vente sur le portail de la librairie virtuelle de l'IDS à <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/index.html>, ou auprès de IDS bookshop, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton BN1 9RE, courriel : bookshop@ids.ac.uk, téléphone : +44 (0) 1273 678269, fax : +44 (0) 1273 621202. Un nombre limité d'exemplaires sont gracieusement mis à disposition des organisations basées dans le sud, sur demande (contacter BRIDGE pour de plus amples informations : bridge@ids.ac.uk).

© Institute of Development Studies juin 2006
ISBN 1 85864 899 8

La version originale (anglaise – Cutting Edge Pack Gender and ICTs) de ce Kit a été publiée en septembre 2004. Toutes les adresses électroniques fournies dans ce Kit Actu' étaient valides à cette date.

Table des matières

Index des encadrés.....	iv
Index des tableaux.....	iv
Index des graphiques.....	iv
ACRONYMES.....	v
GLOSSAIRE.....	vi
RÉSUMÉ.....	1
1. Introduction.....	4
1.1 Genre et technologie.....	4
1.2 Les TIC : la querelle des anciens et des modernes ?.....	8
1.3 Le secteur des TIC.....	10
1.4 Le genre dans le discours sur les TIC.....	13
2. Les iniquités dans la société de l'information.....	19
2.1 La fracture numérique.....	19
2.2 Aspects sexospécifiques de la société de l'information : les défis.....	24
3. Genre et TIC : dresser la carte du changement.....	31
3.1 Les TIC, des outils pour le droit des femmes au développement.....	31
3.2 Télécentres.....	35
3.3 Les TIC : des outils pour combattre les inégalités homme-femme et promouvoir l'autonomisation des femmes.....	38
4. Introduire le souci de l'égalité des sexes dans la sphère des TIC – quelles orientations pour l'avenir ?.....	43
4.1 La nécessité d'un environnement politique sensible à la dimension du genre.....	43
4.2 Plaidoyers nécessaires pour des politiques sensibles à la dimension du genre dans le domaine des TIC.....	46
4.3 Les problèmes sexospécifiques dans la planification et la mise en œuvre des projets...47	
4.4 Conclusions.....	51
Références.....	53

Index des encadrés

Encadré 1 : les radio pirates féministes – l'histoire inconnue	7
Encadré 2 : le genre dans le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).....	17
Encadré 3 : le clivage villes-campagnes	21
Encadré 4 : monopoles et accès de la population pauvre.....	22
Encadré 5 : la pornographie dans les cybercafés	26
Encadré 6 : l'économie des savoirs	27
Encadré 7 : les idéologies sexospécifiques dans le travail d'information et de communication	28
Encadré 8 : Internet et l'industrie du sexe.....	29
Encadré 9 : exemples d'opportunités de commerce électronique pour les femmes	31
Encadré 10 : clivages sexospécifiques dans l'accès à l'enseignement à distance	34
Encadré 11 : quelques mythes autour des télécentres.....	36
Encadré 12 : « Directives pour prendre en compte la perspective de genre à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et des organismes de réglementation »	45

Index des tableaux

Tableau 1 : relation des femmes à la technologie	5
Tableau 2 : plaidoyer en faveur des questions de genre dans les nouvelles TIC – quelques dates	14
Tableau 3 : questions fondamentales à prendre en compte pour des retombées en terme d'égalité homme-femme dans le domaine des TIC.....	50

Index des graphiques

Graphique 1 : nombre d'abonnés au téléphone pour 100 habitants	20
Graphique 2 : l'accès aux nouvelles TIC	20
Graphique 3 : l'accès aux nouvelles TIC	21
Graphique 4 : nombre total d'utilisateurs d'Internet et nombre de femmes utilisatrices d'Internet	25

ACRONYMES

ALAI	Agencia Latinoamerica de Información
APC	Association pour le progrès des communications
APC WNSP	Programme d'appui aux réseaux des femmes de l'Association pour le progrès des communications
AUWMD	Association of Uganda Women Medical Doctors (Association des femmes médecins en Ouganda)
AWORC	Réseau d'échange de ressources des femmes d'Asie
OC	Organisation communautaire
CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
DAWN	Development Alternatives with Women for a New Era (Programmes de développement alternatifs pour les femmes)
DFID	Ministère du Développement International au Royaume-Uni
DISK	Dairy Information System Kiosk (Service d'informations laitières)
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
FEMNET	Réseau de développement et de communication pour les femmes africaines
GKP	Alliance mondiale pour le savoir
GSWG	Groupe de travail sur les stratégies de genre
TIC	Technologies d'information et de communication
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
IDS	Institute of Development Studies
OIT	Organisation internationale du travail
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
DPI	Droits de la propriété intellectuelle
UIT	Union internationale des télécommunications
KRNIC	Korean Network Information Center (Centre d'informations du réseau coréen)
KTN	Knitting Together Nations (Mailler les nations)
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
MIC	Ministère de l'information et des communications (Corée du Sud)
NGO	Organisation non gouvernementale
NGO GSWG	Groupe de travail sur les stratégies de genre pour les ONG
REPROSALUD	Programme communautaire de santé reproductive, Pérou
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)
SEWA	Association des femmes qui travaillent à leur compte
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
PS	Pacte de stabilité
SP GTF	Groupe spécial sur les questions relatives au genre du Pacte de stabilité
ONU	Organisation des Nations unies
UNDAW	Division des Nations unies pour la promotion des femmes
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNCSTD	Commission des Nations unies de la science et de la technique au service du développement
UNGASS	Session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies
UNIFEM	Fonds de développement des Nations unies pour les femmes
USAID	Agence américaine pour le développement international
WENT	Atelier de formation des femmes en réseau électronique
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
OMC	Organisation mondiale du commerce

GLOSSAIRE

Programme analogique	Transmis au fur et à mesure par onde électronique
Large bande	Type de transmission de données permettant à un medium unique (câble) de porter plusieurs canaux à la fois.
Numérique	Transmis en une seule fois par des chiffres
GPL	Licence publique générale
IP	Internet Protocol/Protocole Internet
TI	Technologies de l'information
Input/Output	L'input ou entrée est tout ce qui rentre dans l'ordinateur (ex : données et requêtes d'exécution), l'output est tout ce qui sort de l'ordinateur (ex : textes et images)
PDA	Assistant numérique – appareil portatif combinant des outils informatiques, de téléphonie/fax, Internet et de connexion
Logiciel propriétaire	Logiciel dont la propriété et le contrôle sont privés
PrepCom	Comité préparatoire
Télécentre	Centres communautaires équipés en TIC
Télédensité	Densité téléphonique
VoIP	Voix sur IP

Retrouvez d'autres définitions sur <http://www.webopedia.com>.

RÉSUMÉ

On admet couramment que les nouvelles technologies dans le domaine de l'information et des communications, l'Internet en particulier, ont inauguré une nouvelle ère. Généralement, les implications de ces technologies apparaissent plus techniques que sociales. Or, les extraordinaires changements positifs apportés par ces technologies de communication et d'information (TIC) n'ont pas touché l'ensemble de l'humanité. Les relations de pouvoir existantes au sein de la société déterminent l'accès aux bénéfices des TIC ; ces technologies ne sont donc pas neutres du point de vue du genre. Elles appellent des questions fondamentales : qui bénéficie des TIC ? Qui dicte la marche des TIC ? Est-il possible d'exploiter les TIC pour servir les objectifs généraux de l'égalité et de la justice ? La question du genre et du droit égal des femmes d'accéder, d'utiliser et de façonner les TIC est au cœur de ces interrogations.

L'accès aux nouvelles TIC reste un horizon lointain pour la plupart des individus. Les pays du Sud, les populations rurales en particulier, ont été les grands oubliés de la révolution informatique, du fait du manque d'infrastructures de base, des coûts d'installation élevés, du faible niveau de connaissances en TIC et de la domination de l'anglais dans les contenus proposés en ligne – du manque aussi de preuves tangibles de l'utilité des TIC sur le terrain, face aux défis locaux. Ces obstacles sont plus durs à surmonter encore pour les femmes. Les femmes ont moins de chances de savoir lire ou de parler anglais et n'ont guère de possibilité de se former aux techniques de l'informatique. Elles sont aussi tenues en marge du secteur informatique par leurs responsabilités familiales, les restrictions culturelles portées à leur mobilité, leur moindre pouvoir économique et la faible pertinence des contenus, en règle générale, sur la toile mondiale.

La sphère des TIC se caractérise par la domination stratégique de puissantes entreprises et nations – monopoles bâtis sur le régime de la propriété intellectuelle, surveillance accrue d'Internet au détriment de son contenu démocratique et exploitation des plus vulnérables par l'impérialisme capitaliste, le sexisme et le racisme. Dans le monde des TIC, les femmes ont relativement peu de contrôle et d'influence sur les processus de prise de décision, du fait qu'elles sont sous-représentées dans le secteur privé et les institutions publiques qui contrôlent ce domaine.

Les TIC ont entraîné des créations d'emplois, y compris pour les femmes. Néanmoins, l'économie de l'information reproduit les formes de ségrégation sexospécifiques, les hommes détenant la majorité des emplois hautement qualifiés, à forte valeur ajoutée, tandis que les femmes sont concentrées dans les secteurs non qualifiés, à faible valeur ajoutée. Le travail dans les centres d'appels perpétue la dévalorisation du travail féminin et les organisations du secteur des technologies informatiques récompensent, comme ailleurs, les comportements perçus comme masculins.

Les organisations internationales et des groupes de la société civile s'engagent sur les questions relatives à la démocratisation de la sphère des TIC – de la fracture numérique au droit de communiquer en passant par la diversité culturelle et les droits de la propriété intellectuelle. Les défenseurs de l'égalité homme-femme mènent un travail de pression pour répondre aux dimensions sexospécifiques

de la société de l'information : intégrer des perspectives de genre dans les politiques et stratégies nationales en matière de TIC, fournir des contenus, répondre aux attentes des femmes, promouvoir la participation économique des femmes dans l'économie de l'information, et régler la violence envers les femmes et les enfants liée à la pornographie sur Internet. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Genève en décembre 2003, a réuni les multiples parties prenantes du secteur en vue de répondre aux défis et possibilités posés par les TIC, avec des résultats mitigés cependant.

Les TIC ont aussi été utilisées comme des outils de transformation sociale et de promotion de l'égalité homme-femme :

- Dans de nombreux endroits, des O.N.G testent des initiatives de commerce électronique qui relient directement les femmes artisans aux marchés mondiaux par Internet et soutiennent leurs activités par l'apport d'informations sur le marché et la production.
- Des gouvernements ont impulsé des programmes de gouvernance électronique qui s'appuient sur les TIC pour offrir aux citoyens un meilleur accès aux services gouvernementaux via l'électronique, accompagnés, dans certains cas, d'une stratégie explicite visant à garantir l'accès effectif des femmes et de ceux qui rencontrent des difficultés d'accès à ces services.
- Des éducateurs sanitaires utilisent la radio pour diffuser des informations relatives à la santé sexuelle et reproductive des femmes. Des possibilités basées sur l'Internet sont également explorées.
- Le partage d'informations et les dialogues au moyen des courriels, des bulletins en lignes et des listes de diffusion entre femmes du Nord et du Sud et entre femmes du Sud ont aussi permis une collaboration et une convergence des efforts pour faire progresser la question de l'égalité des sexes à l'échelle mondiale.

Ces activités ont été le plus efficaces lorsqu'elles ont dépassé les questions d'accès et d'infrastructure pour envisager plus largement le contexte social et les relations de pouvoir. De même, l'association de « vieilles » technologies comme la radio et de « nouvelles » comme l'Internet ont renforcé l'efficacité et la portée de leurs bénéfices.

De vastes transformations en faveur de l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans le domaine des TIC sont nécessaires à tous les niveaux : international, national et dans la programmation. Intégrer la dimension du genre dans les TIC ne signifie pas seulement permettre à un plus grand nombre de femmes de se servir des TIC. Il s'agit de transformer le système des TIC. Ceci exige :

- Que les gouvernements élaborent des politiques à fortes perspectives de genre dans le domaine des TIC et s'engagent avec la société civile et les experts en genre et TIC sur ces questions.
- De s'appuyer sur des forums internationaux comme le SMSI pour combattre la domination du Nord et des entreprises dans le secteur des TIC.

- D'élaborer des stratégies de genre claires au moyen de la conception, dans la mise en œuvre et l'évaluation des projets et programmes relatifs aux TIC.
- De rassembler des informations comportant des statistiques ventilées par sexe et des indicateurs de genre sur l'accès, l'utilisation et le contenu des TIC, sur l'emploi et l'éducation.
- De prendre en compte les questions de genre dans les politiques en matière de TIC/télécommunications, la représentation dans les prises de décision en matière de TIC/télécommunications et l'impact différentiel des TIC/télécommunications sur les femmes et les hommes.

Dans cette voie, les défenseurs de l'égalité homme-femme devront investir le monde des TIC avec l'inlassable pugnacité dont ils ont fait preuve jusque là.

1. Introduction

Plus d'un siècle après la révolution industrielle, nous sommes aujourd'hui au cœur d'une autre évolution majeure de la civilisation humaine : la révolution informatique qui a donné naissance à la « société de l'information ». La « société de l'information » a fait coulé beaucoup d'encre ces dernières années. On entend dire partout que les nouvelles technologies de communication et d'information (TIC) ont inauguré une nouvelle ère. En tant que participants de cette ère de l'information, nous sommes nombreux à connaître d'excitantes transformations dans la manière d'organiser nos vies aujourd'hui. Mais, nous sommes aussi nombreux à ressentir certains aspects déconcertants de notre époque. Si les promesses des technologies de l'information et de la communication pour le progrès humain peuvent nous rendre optimistes, tout n'est pas rose dans l'ère de l'information : ses bénéfices n'ont pas touché toute l'humanité et ses retombées ne sont pas toujours positives.

Qui bénéficie des TIC ? Qui en dicte la marche ? Est-il possible d'utiliser les TIC pour servir les objectifs généraux de l'égalité et de la justice ? Telles sont les questions abordées dans ce rapport. Elles ont une forte dimension sociale et le genre y tient une place centrale.

Cette section introductive brosse un tableau succinct de la sphère des TIC avant d'aborder les problèmes sexospécifiques. Elle offre une vue d'ensemble des thèmes centraux qui animent le débat sur le genre et les TIC. Elle se divise en quatre grandes parties : informations de base sur le genre et la technologie ; ce qu'on entend par TIC ; le secteur des TIC : ses acteurs majeurs et ses principales politiques ; et une analyse de la manière dont le genre s'est illustré dans le débat sur la société d'information.

La section 2 de ce rapport examine ensuite les iniquités dans le domaine des TIC et les dimensions sexospécifiques de ces iniquités. La section 3 explore le potentiel des TIC dans la promotion des droits des femmes et de leur autonomisation. Enfin, la section 4 conclut en discutant des orientations possibles pour l'intégration du genre dans le domaine des TIC.

1.1 Genre et technologie

Le débat sur la relation entre genre et technologie peut constituer un point de départ pour aborder ce thème. Cette sous-section présente quelques théories relatives à l'accès inégal des femmes à la technologie et démontre l'importance de prendre en compte le contexte qui préside à la relation entre genre et technologie.

Éléments théoriques

On perçoit généralement la technologie comme un outil technique au service de la société et non comme une entité elle-même influencée par la société. Les influences différentielles de la technologie sur les diverses sections de la société sont également ignorées. En tant que telle, la technologie apparaît neutre du point de vue du genre. Cependant, la recherche féministe a souligné l'exclusion des femmes de la sphère scientifique comme de la création, de la conception et de l'utilisation de la technologie. Des théories de différentes sensibilités féministes sur la relation des femmes à la technologie sont résumées dans le tableau ci-dessous. Les critiques les plus récentes soulignent les dangers de voir la technologie prendre le pas sur les individus et d'une vision sans nuances de la technologie moderne, qui fonctionnerait et offrirait partout des solutions immédiates aux défis du développement. L'approche sexospécifique soutient que la technologie n'est pas neutre et est liée à la culture. Ce rapport reprend cette approche sexospécifique/vision de la « technologie en tant que culture », telle qu'elle est définie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : relation des femmes à la technologie			
Approche	Axes principaux	Idées-forces	Critique/Commentaire
Les femmes dans la technologie/ approche libérale	Révéler les femmes oubliées dans l'histoire	Perçoit la technologie comme neutre en soi. Reconnaît la difficulté d'améliorer l'accès des femmes à la technologie dans une société où les rôles sexuels stéréotypés induisent des discriminations sexospécifiques.	Ne critique pas la technologie elle-même.
Approche marxiste	Examiner les rapports sociaux qui gouvernent la technologie en termes de classe.	Rend la division sexuelle du travail et la perception historique et culturelle de la technologie comme masculine responsable de l'exclusion des femmes de la technologie. Pense que la technologie reflète le pouvoir des hommes et la domination capitaliste.	La technologie est toujours perçue comme neutre et « mal utilisée » sous le capitalisme.
Approche éco-féministe	Montrer que la technologie, comme la science, s'intègre dans le projet masculin de	Valorise les connaissances et les savoir-faire "féminins" issus de la biologie des femmes et de leur proximité	Adopte une position essentialiste, percevant le genre comme (du moins en

	domination et d'asservissement des femmes et de la nature.	présumée avec la nature. A été utilisée dans la critique des technologies militaires et reproductives.	partie) biologique.
Point de vue tiers-mondiste et vivrier	Affirmer l'inadéquation des technologies occidentales/modernes pour le tiers-monde.	Rejette les systèmes occidentaux de connaissances et de technologies jugés colonisateurs et accusés de détourner les connaissances et l'expérience locale. Propose une nouvelle vision de la technologie qui soit démocratique, non coloniale et non patriarcale.	Met trop l'accent sur les systèmes de connaissances populaires, rejetant la possibilité d'adapter les technologies modernes pour des objectifs progressistes.
Approche sexospécifique/ « la technologie en tant que culture »	Rejeter l'opinion que la technologie est neutre ou masculine en soi	Interprète le genre et la technologie comme des processus culturels qui se négocient et se transforment. La question de la relation entre genre et technologie est primordiale. La technologie est comprise comme « étant façonnée par les histoires locales, les conditions géographiques et les pratiques culturelles quotidiennes... » (Gajjala 2002).	Basées sur les interactions entre les rapports de pouvoirs sociaux et la culture de la technologie.

(Wood 2000)

Dans le débat sur le genre et la technologie, il importe de garder à l'esprit que les femmes ont de multiples identités – sociales, ethniques, de caste, « raciales », d'âge par exemple – qui interagissent avec le genre pour définir l'accès des femmes à la technologie. Les stratégies en vue de remédier à l'inégalité des relations entre les sexes devront donc s'appuyer sur une compréhension de l'enchevêtrement subtil du genre avec les autres identités sociales.

Ainsi, s'il peut être facile pour une femme urbaine de milieu aisé d'accéder à l'Internet, il peut être impensable pour un homme pauvre, de basse caste, d'accéder à un téléphone public dans un milieu rural et féodal. Ces réalités liées à un contexte spécifique sont au cœur de la relation entre genre et technologie ; pour autant, les hommes et femmes vivant dans le même contexte social ne bénéficient pas forcément d'un accès égal au TIC. Les groupes de défense des droits des femmes travaillant dans

des zones rurales montrent de quelle manière le genre influence l'accès aux appareils ménagers. Si le ménage possède une radio, elle est le plus souvent utilisée par les hommes. Les femmes n'ont pas toujours le loisir d'écouter la radio ni ne sont autorisées à se joindre aux hommes qui écoutent la radio à l'extérieur de la maison.

Le fait que la technologie soit demeurée historiquement une prérogative masculine suggère que l'appropriation de la technologie par les femmes est en elle-même un projet politique. Et, en tant qu'agentes actives du changement, les femmes ont participé au processus de revendication de la technologie (voir encadré 1). Cependant, nous ne pouvons considérer par avance que toutes les femmes ont la même relation à la technologie. Ceci se traduirait par des approches trop générales dans les efforts déployés pour combler les disparités sexuelles en terme d'accès. Nous ne pouvons pas non plus balayer le fait qu'un pouvoir genré opère insidieusement au sein des institutions, de multiples façons. En conséquence, l'autonomisation des femmes dans la société de l'information requiert une analyse permanente de la façon dont les relations de genre, en tant que processus culturels dynamiques, sont négociées et contestées, en lien avec l'environnement technologique.

Les femmes ont revendiqué la technologie pour parler de leurs problèmes bien avant l'arrivée des nouvelles TIC. L'histoire fourmille d'exemples méconnus de femmes qui ont su conquérir leur place dans les domaines privés et publics. Les femmes ont fait connaître leurs préoccupations, usant de différents médias pour bousculer voire subvertir les idées traditionnelles, dominantes (patriarcales). L'encadré ci-dessous en donne un exemple.

Encadré 1 : les radio pirates féministes – l'histoire inconnue

Au milieu des années 1970, le mouvement féministe, en particulier en Europe occidentale, s'est servi de radios pirates (stations sans licence de faible puissance) pour renforcer la visibilité des problèmes des femmes. Des groupes féministes de plusieurs pays européens ont été les précurseurs dans le développement des « radios libres ». Radio Donna à Rome, Les Nanas Radioteuses à Paris et Radio Pleine Lune à Ferney-Voltaire en France, le long de la frontière suisse, ont été parmi les premières expériences de radios locales. Les émissions traitaient toute une gamme de problèmes rarement envisagés dans les programmations des radios traditionnelles. Ce furent les radios libres des femmes qui soulevèrent, par exemple, la question de l'avortement, sujet absolument tabou à l'époque. Les radios locales parlaient également de la sexualité féminine, de la prostitution, de l'immigration et du trafic sexuel. Les émissions sur ces thèmes n'avaient pas droit de cité sur les stations gouvernementales et commerciales, ou bien de façon déformée, qui accusait les femmes elles-mêmes.

Source : Cabrera-Balleza 2003.

1.2 Les TIC : la querelle des anciens et des modernes ?

Cette sous-partie présente les TIC. Elle se penche sur les notions de « vieilles » et de « nouvelles » TIC et analyse les raisons qui donnent aux nouveaux développements technologiques une telle importance.

L'éventail des technologies qui servent les besoins d'information et de communication de la société va des médias imprimés et des téléphones fixes à la technologie satellite et à l'Internet. La gamme de ce que l'on peut classer dans les TIC comporte « un ensemble complexe et hétérogène de biens, applications et services utilisés pour produire, distribuer, traiter et transformer l'information » (Marcelle 2000 : 5). Le secteur des TIC est composé de segments aussi divers que les télécommunications, la télévision et la radio, le matériel et les logiciels informatiques, les services informatiques et médias électroniques comme l'Internet, mais aussi les contenus de ces médias.

On parle souvent de « vieilles » et de « nouvelles » technologies. Les « vieilles » technologies englobent les médias non électroniques comme l'imprimerie et les techniques analogiques (l'information est transmise au fur et à mesure par l'onde électrique) comme la radio. Les nouvelles technologies renvoient aux technologies numériques (l'information est transmise en une seule fois sous forme de chiffres (comme les ordinateurs, l'Internet, le courrier électronique et le multimédia)). Les vieilles technologies ont toujours un rôle déterminant à jouer pour répondre aux besoins d'information et de communication d'une grande majorité de gens.

Comprendre les nouvelles technologies en lien avec les anciennes

Les technologies qui touchent à l'information et la communication possèdent certaines caractéristiques uniques. Les poids lourds de ces technologies ont assurément servi des intérêts – ainsi, le monde développé s'est ouvertement servi de la télévision comme instrument « d'impérialisme culturel » pour avancer sa version de la mondialisation. Mais les TIC portent aussi en elles un fort potentiel d'autonomisation des exclus. Le mot écrit a brisé le pouvoir du petit nombre qui possédait le savoir dans les traditions orales. L'invention du papier et plus tard de l'imprimerie a permis la diffusion massive des connaissances. La généralisation de l'utilisation des livres et le phénomène d'éducation de masse a démocratisé le pouvoir de l'information et ouvert de nouvelles possibilités aux exclus pour résister à l'exploitation. La radio a fait entrer les débats publics dans les foyers. La télévision a fabuleusement enrichi le discours en diffusant la réalité mondiale en direct. Le téléphone a personnalisé les communications sur de longues distances. Toutes les TIC ont redéfini les rapports sociaux de sexe de façon complexe et dans de multiples aspects. Les critiques féministes ont révélé à quel point les médias pouvaient renforcer les conceptions traditionnelles sur le comportement attendu des hommes et des femmes. Dans le même temps, les femmes et les hommes ont activement utilisé les médias pour combattre les conformismes sexuels.

Aussi, pourquoi les nouvelles TIC sont-elles si importantes ? Les nouvelles TIC exercent une influence nouvelle de deux manières : premièrement, elles apportent aux processus d'information et de communication que permettaient déjà les anciennes TIC une dimension nouvelle en termes de portée,

d'intensité et de facilité d'utilisation. Pour l'utilisateur, la téléphonie mobile construite sur des plateformes sans fil et numériques n'offre guère de différence par rapport à l'ancienne téléphonie, si ce n'est une plus grande facilité d'utilisation, une couverture plus étendue et également, à long terme, la possibilité d'une téléphonie meilleur marché. La téléphonie par Internet, dont là encore, l'utilisation et les possibilités offertes ne sont guère différentes, est en passe de rendre la téléphonie extrêmement économique d'un bout à l'autre de la planète et dans le monde entier. La radio par Internet offre elle aussi une diversité et une étendue bien plus grandes qu'auparavant. Le haut débit devrait permettre de généraliser la télévision par Internet.

Deuxièmement, ces technologies sont « nouvelles » en ce qu'elles permettent des processus impossibles auparavant, tels qu'une communication fluide et interactive d'une part et un traitement de l'information par numérisation plus économique et plus efficace d'autre part. Ces possibilités technologiques ouvrent d'intéressantes opportunités sociales, de communication entre pairs et de bas en haut et de facilité de création, de stockage, de reproduction à bas coûts, de manipulation et de distribution de l'information.

Deux problèmes importants émergent à ce stade :

- Il n'est pas vrai que les anciennes technologies deviennent obsolètes du fait simplement qu'une possibilité technologique radicale a vu le jour. La fascination pour les nouvelles TIC a souvent débouché sur une recherche de la technologie pour elle-même. Sans une évaluation prudente des besoins de communication et d'information et sans un alignement réfléchi des possibilités technologiques et des besoins, l'engouement pour les nouvelles TIC risque d'entraîner un vaste gaspillage de faibles moyens. S'il est vrai que les nouvelles TIC ont réduit les coûts du traitement de la communication et de l'information, il faudra des années avant que les économies d'échelle et le développement suffisant des nouvelles TIC aient un début d'impact sur les coûts pour le commun des utilisateurs. Il ne s'agit pas de choisir une technologie ou une autre, mais d'obtenir la meilleure combinaison d'anciennes et de nouvelles technologies afin que les bénéfices des nouvelles technologies touchent un plus grand nombre d'individus.
- L'invention technologique n'est pas en elle-même une garantie d'autonomisation. Une grande majorité de la population mondiale reste hors de portée de l'Internet. La diffusion des nouvelles TIC est véritablement très inégale. Qui plus est, la diffusion définie en termes d'offre d'infrastructures physiques ou de connectivité ne rend pas forcément compte de l'utilisation réelle, laquelle est affectée par des facteurs socioculturels. Certes, les bonds technologiques peuvent engendrer des changements aléatoires et inattendus mais la technologie doit être spécifiquement exploitée à des fins sociales par une médiation humaine active. Le fait que, des siècles après l'apparition de TIC comme l'impression à bon marché, une large fraction de l'humanité soit analphabète, témoigne de notre échec à privilégier le rôle social de la technologie.

Les caractéristiques spécifiques des nouvelles TIC créent de nouvelles opportunités pour s'atteler aux objectifs de l'égalité homme-femme. Des organisations de femmes et des groupes de la société civile

œuvrant en faveur de l'égalité des sexes y ont actuellement recours pour : bâtir des communautés et réseaux en ligne ; étendre l'accès des femmes au marché locaux et mondiaux ; développer les capacités des femmes en matière de TIC dans un but d'autonomisation ; déployer les TIC en faveur du développement humain dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation ; promouvoir le plaidoyer, la mobilisation et la construction de solidarités. (Ceci est abordé en détail dans la section 3). La création de réseaux électroniques entre femmes a entraîné de nouveaux phénomènes sociaux et économiques tels que les campagnes, le commerce et la consultation électroniques (OIT 2001a). Parallèlement, les militants de l'égalité homme-femme continuent d'utiliser la radio, la vidéo et les médias imprimés et n'ont cessé d'explorer les combinaisons technologiques pour trouver celles qui répondent le mieux à leurs objectifs.

Ce rapport traite principalement des nouvelles technologies mais discute également de la nécessité, parfois, de les associer aux vieilles technologies pour les rendre pertinentes.

1.3 Le secteur des TIC

Il est important d'avoir une bonne vision du contexte pour comprendre les problèmes sexospécifiques relatifs aux TIC. Il est ici question de la sphère des TIC, avec un aperçu des acteurs clés et des événements majeurs qui ont façonné le débat sur la société de l'information. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) est également analysé afin de mettre en perspective les débats et thèmes cruciaux qui traversent le secteur des TIC.

1.3.1 Les acteurs clés de la société de l'information

Le secteur privé

La révolution informatique doit ses origines aux acteurs du secteur privé. En charge de l'architecture de base du secteur des TIC et de ses innovations permanentes, ils sont les créateurs des matériels, des logiciels et des applications et contrôlent les structures de l'Internet, telles que les adresses IP (Internet Protocol/Protocole Internet) et les systèmes de noms de domaine. Les sociétés transnationales d'origine américaine comme IBM, Microsoft, Oracle, et Sun pèsent d'un poids important dans le secteur des TIC. Ce facteur, ajouté à d'autres conditions favorables comme l'infrastructure, a fait des États-Unis le pays le plus puissant du secteur des TIC. Si la diffusion des TIC a principalement bénéficié aux pays développés (la section 2 examine ce constat en détail), certains pays du monde en développement comme Taiwan, la Corée et la Malaisie jouent un rôle important dans la production de matériel, tandis que des pays comme l'Inde dominent dans le secteur des logiciels et dans l'externalisation de services par les technologies de l'information.

Gouvernements

Les gouvernements ont la plupart du temps considéré les TIC comme une opportunité économique et se sont laissés guidés par les intérêts du secteur privé. Pour les gouvernements des pays développés, il s'est agi de servir les intérêts de leurs sociétés transnationales présentes dans ce secteur, tandis que de nombreux gouvernements du Sud ont favorisé la création d'emplois et les possibilités d'exportation

dans le domaine des TIC. Certains gouvernements ont aussi cherché à explorer les possibilités en matière de gouvernance électronique, en mettant l'accent sur la refonte de leurs systèmes et processus internes pour une plus grande efficacité. Ce n'est que récemment que certains gouvernements des pays en développement ont tenté d'exploiter les immenses possibilités de la gouvernance électronique comme un tremplin vers des processus démocratiques renforcés tels que la participation et la responsabilité devant les citoyens.

Les organisations internationales

Un certain nombre d'organisations internationales, au sein et en dehors de l'ONU sont des acteurs incontournables de la scène des TIC. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) travaille actuellement sur les questions techniques d'infrastructure. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO) traite différents thèmes en relation avec la société de l'information – l'éducation, la liberté d'expression, la diversité culturelle – ainsi que le contenu et la propriété intellectuelle. L'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI) se consacre exclusivement à la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aborde divers autres aspects de l'échange d'informations ou de la propriété intellectuelle.

La société civile

Les groupes de la société civile ont aussi été à l'avant-garde de la critique mondiale, soulignant : le techno-centrisme des débats mondiaux sur les TIC ; les nombreuses fractures numériques et notamment le clivage sexuel ; et la nécessité de protéger et entretenir les champs communs¹ de l'information mondiale. Elles ont en outre décrié les réglementations internationales sur la vie privée et la propriété des médias.

De vastes pans de la société se sont engagés dans le débat sur la société de l'information et ses nombreux thèmes fondamentaux : mouvement syndical, militants des médias communautaires et groupes de pression des médias traditionnels et dominants, parlementaires et représentants d'institutions locales, communautés scientifiques et universitaires, éducateurs, bibliothécaires, bénévoles, mouvements agissant sur la question du handicap, militants en direction de la jeunesse, populations indigènes, groupes de réflexion, institutions philanthropiques, défenseurs de l'égalité homme-femme et avocats des droits humains et à la communication.

1.3.2 Sommet mondial de la société de l'information (SMSI)

Le Sommet mondial des Nations unies sur la société de l'information a été la première grande plateforme multilatérale à réunir les acteurs du secteur des TIC et leur permettre d'échanger leurs points de vue respectifs sur un certain nombre de questions. Organisé par les Nations unies et l'Union Internationale des Télécommunications, le SMSI a cherché à élaborer un cadre mondial en vue d'examiner les possibilités et les défis posés par la société de l'information. Le sommet s'est tenu à Genève, en deux phases : la première phase s'est déroulée en décembre 2003 et la deuxième est

¹ Les champs communs de l'information dérivent de la notion de champs communaux, espaces qui étaient accessible à tous. Les champs communs de l'information mondiale renvoient au savoir de la sphère publique.

programmée pour novembre 2005. Ce sommet est la première conférence des Nations unies à intégrer le secteur privé en tant que partie prenante. La 56^e séance de l'assemblée générale des Nations Unies a chargé le sommet de répondre à « la nécessité urgente d'exploiter le potentiel du savoir et de la technologie pour promouvoir les objectifs de la déclaration du millénaire des Nations unies et de trouver des moyens efficaces et innovants de mettre ce potentiel au service du développement pour tous ».

Lors du sommet, les pressions exercées par la société civile en faveur d'un langage progressiste sont restées lettres mortes. Le texte adopté protège les intérêts du secteur privé et justifie les atteintes des gouvernements aux droits et aux libertés individuels, au détriment des préoccupations majeures de la société civile. La déclaration brésilienne réclamait des mesures pour promouvoir les logiciels gratuits² mais la délégation américaine y était farouchement opposée. L'épisode s'est soldé par une sorte de match nul, la déclaration finale présentant les logiciels gratuits, à codes source libres³, et propriétaires⁴ comme également légitimes. La proposition de créer un « droit de communiquer » (et non simplement d'accès à l'information) a été repoussée par de nombreux participants. Le sommet a été critiqué pour son choix d'organiser la conférence de 2005 en Tunisie où des personnes ont été emprisonnées pour avoir critiqué le gouvernement sur Internet. Pour de nombreux gouvernements du Sud, le sommet a été une déception. Deux de leurs principales revendications ont été repoussées à une date ultérieure : il s'agissait de la révision des mécanismes de gouvernance de l'Internet (actuellement contrôlé par le gouvernement et les firmes américaines) et de l'engagement de créer un fonds de solidarité numérique pour financer le développement des TIC dans le sud. En dépit de pressions actives des défenseurs de l'égalité homme-femme, le sommet a évoqué le genre mais ne l'a pas reconnu comme un problème politique majeur dans la sphère des TIC, pas plus qu'il n'a pris d'engagements spécifiques en vue de promouvoir activement la participation égale des femmes dans la société de l'information.

Le sommet a été mandaté pour poursuivre la réalisation des objectifs du développement pour le millénaire, axés sur la population. L'ironie est que le processus a surtout pâti de la roublardise politique des gouvernements, dont beaucoup étaient plus soucieux de protéger les intérêts des compagnies multinationales que de défendre les intérêts des populations. Pour nombre d'entre eux, le sommet constituait en fait une intronisation dans le débat sur la société de l'information. L'approche multipartite, la participation du secteur privé et de la société civile étaient certes des avancées. Mais l'influence de la société civile s'est révélée insuffisante. Les délégations officielles n'ont montré aucune volonté de s'accorder sur les droits et les valeurs défendus par la communauté internationale dans diverses conventions et déclarations internationales au cours des années précédentes (Fondation Heinrich Böll 2003). En conséquence, le sommet n'a pu élaborer une vision élargie vers des sociétés de l'information inclusives, durables et centrées sur l'individu. Il reste à voir si le SMSI y parviendra au cours de la deuxième phase programmée pour novembre 2005, à Tunis, en Tunisie.

² Le logiciel gratuit est apparu dans les années 1990 comme un outil collaboratif essentiel offrant une alternative démocratique au contrôle propriétaire des codes. Les ardents partisans du logiciel gratuit et à code source libre les considèrent comme essentiels au domaine public numérique.

³ Les logiciels à code source libre comportent un code ouvert et lisible qui peut être redistribué, analysé et modifié librement par quiconque s'y connaît un peu en programmation.

⁴ Les logiciels propriétaires sont des logiciels commerciaux ou de propriété privée.

1.4 Le genre dans le discours sur les TIC

Les questions de genre en relation avec les nouvelles TIC ont commencé à être soulevées à la fin des années 1990. Cette sous-section dresse la carte des questions de genre dans le domaine des TIC. Elle recense les plaidoyers autour de cette question et montre que la communauté internationale n'est pas encore parvenue à établir un véritable consensus autour d'engagements progressistes en faveur de l'égalité homme-femme.

1.4.1 Thèmes cruciaux dans le discours sur le genre et les TIC

Le débat sur les questions de genre en lien avec les nouvelles TIC s'appuie en partie sur les analyses antérieures concernant les femmes et la technologie, et les femmes et les médias. Au cours des années 1990, les questions de genre dans la communication et les médias mettaient l'accent sur trois grands axes : l'accès équitable des femmes et des organisations de femmes aux moyens d'expression publique ; l'accès des femmes aux carrières professionnelles et aux postes de prise de décision traditionnellement réservés aux hommes ; et les représentations des femmes qui renforcent ou bousculent les stéréotypes. Plus récemment, un recentrage s'est opéré vers une vision des femmes où celles-ci ne sont plus uniquement les réceptrices de l'information mais en ont le contrôle – autrement dit, qui ne se contente pas de faire évoluer le discours sur les femmes mais permet à un plus grand nombre de femmes, en particulier marginalisées, de créer leur propre information et de diffuser leurs propres messages au travers des nouvelles TIC (Burch and Leon 2000).

La question du genre et des nouvelles TIC a été largement évoquée pour la première fois dans un document de l' Association pour le progrès des communications (APC) en 1995 (Burch and Leon 2000), qui soulignait la nécessité d'élargir le plaidoyer en faveur des médias et de la communication pour prendre en compte l'expansion de l'Internet.

Les gouvernements des pays industrialisés et les multinationales du secteur des communications sont engagés dans des négociations sur l'avenir de l'industrie des communications et, entre autres aspects, la distribution internationale du cyberspace (c'est à dire, l'infrastructure et la réglementation définissant le fonctionnement des réseaux informatiques). Les groupes de femmes et de citoyens n'ont pas voix au chapitre dans les négociations qui influenceront les législations nationales et internationales et donc leur accès aux ressources technologiques et informatiques. Il est donc impératif d'élaborer des mécanismes pour leur permettre de formuler leurs besoins et de défendre leurs intérêts.

Les questions relatives au genre dans la société de l'information sont multiples : intégrer des perspectives de genre dans les politiques nationales en matière de TIC ; sensibiliser les défenseurs de l'égalité homme-femme à l'importance des programmes nationaux en matière de TIC pour l'égalité des sexes ; promouvoir une gouvernance électronique soucieuse de l'égalité des sexes ; garantir l'utilisation effective des TIC par les femmes et offrir des contenus pertinents ; encourager la participation économique des femmes dans l'économie de l'information ; promouvoir des médias démocratiques et

combattre l'utilisation de l'Internet visant à perpétuer la violence contre les femmes. Grâce à un plaidoyer actif, ces questions ont occupé une place importante dans les récents débats sur les TIC et en particulier dans la préparation du SMSI (le tableau 2 en donne une chronologie succincte).

Les partisans de l'égalité homme-femme dans le domaine des TIC réclament l'égalité des sexes dans ce secteur et une diffusion des TIC qui puisse contribuer à une évolution positive des rapports sociaux de sexe. Pour atteindre cet objectif, la seule prise en compte des questions de genre dans le domaine des TIC ne suffit pas ; il faut transformer le secteur des TIC et non se contenter d'intégrer les femmes dans un secteur qui resterait inchangé (Marcelle 2000).

Tableau 2 : plaidoyer en faveur des questions de genre dans les nouvelles TIC		
– quelques dates		
Bureau du Réseau de femmes de l'Association pour le Progrès des Communications (APC)	1992	Il naît à l'issue de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. Des femmes de diverses organisations membres de l'APC se réunissent pour répondre aux besoins en termes de réseaux et de plaidoyer des organisations qui œuvrent au sein du mouvement international des femmes pour l'environnement et le développement.
Programmes d'appui aux réseaux de femmes de l'APC (APC WNSP)	1993	En mai 1993, lors de la conférence de Vienne sur les droits humains, l'idée d'une stratégie d'information et de communication en préparation de la quatrième conférence mondiale sur les femmes fait son chemin. Le WNSP est instauré pour répondre aux besoins en matière de réseau mondial à l'approche de la conférence de Beijing. Soutenu par des organisations régionales partenaires et divers groupes de femmes locaux basés dans le sud, le WNSP de l'APC mobilise avec succès la participation des femmes du Sud au travers de réseaux électroniques.
Quatrième conférence mondiale sur les femmes, Beijing	1995	La plate-forme pour l'action de Beijing fait explicitement référence à la technologie informatique et à la télévision par câble et par satellite et aux opportunités qu'elles ouvrent à la participation des femmes dans les communications.
Conférence mondiale de développement des communications, organisée par l'UIT, à La Valette, Malte	1998	L'UNIFEM, l'Institut universitaire des Nations unies sur les nouvelles technologies et l'Agence canadienne de développement international en sont les principaux acteurs. Des gouvernements présentent des documents de politiques sur le genre et les TIC et un Groupe spécial chargé des questions liées à l'égalité des sexes de l'UIT est mis sur pied.
Session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies	2000	« L'initiative Internet » de Women Watch (ONU) organise une consultation en ligne sur les femmes et les médias, avec l'aide de WomenAction. Les points de vue qui en émergent sont

destinée à l'évaluation de la mise en œuvre de la Plate-forme pour l'action de Beijing		présentés dans les propositions sur les questions relatives aux médias et à la communication. Les états participants à Beijing+5 montrent cependant des réticences à l'égard des politiques publiques en matière de genre et de TIC et des pays s'opposent même à la mention de certaines formes démocratiques de régulation de l'industrie des TIC.
Série de séminaires sur le genre et la fracture numérique	2000	Les groupes thématiques « Genre et développement et éducation des filles » et le Groupe spécial « Comblant la fracture numérique par l'éducation » de la Banque mondiale parrainent une série de séminaires qui explorent l'impact des TIC sur les relations de genre et de nouvelles formes d'utilisation des TIC pour combattre les inégalités homme-femme et combler le fossé numérique.
Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) : examen du cadre de politique et du contexte légal régional en matière de TIC	2001	L'étude démontre le manque d'attention accordée aux objectifs de l'égalité des sexes et à la promotion des femmes dans les cadres et stratégies nationales de développement relatifs aux TIC.
Organisation des Nations unies/ Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations unies (INSTRAW) : série de séminaires virtuels sur les sexospécificités et les TIC	2002	Les débats se sont organisés autour de documents thématiques de base : « les TIC sont-elles non-sexistes ? », « Les femmes et TIC : environnements habilitants et non habilitants », « Une gestion et une réglementation des technologies de l'information et de la communication qui soient égalisatrices », « Comment combler la brèche numérique entre les sexes et habiliter des femmes en utilisant les technologies ».
Division des Nations unies pour la promotion de la femme (UNDAW) Table ronde ministérielle, Bucarest, Roumanie	2002	Rencontre ministérielle régionale paneuropéenne intitulée « construire une société de l'information soucieuse de l'égalité homme-femme ».
UNDAW, Réunion du groupe d'experts sur le genre et les TIC, à	2002	La conférence a porté principalement sur les TIC et leur influence en matière de promotion et d'autonomisation des femmes et leur valeur d'outils en ce domaine. Une conférence

Séoul, république de Corée		en ligne s'est tenue du 17 juin au 19 juillet 2002 pour servir de forum transitoire à la réunion du groupe d'experts.
UNDAW, Réunion du groupe d'experts sur le genre et les médias, Beyrouth, Liban	2002	La conférence avait pour thème principal : la « participation et l'accès des femmes aux médias, et l'impact des médias en matière de promotion et d'autonomisation des femmes et leur valeur d'outils en ce domaine ».
Groupe de travail sur les questions de genre du SMSI	2002	Le Groupe de travail sur les questions de genre du SMSI s'est formé au cours de la conférence régionale africaine préparatoire qui s'est tenue au Mali du 25 au 30 mai 2002. Il s'agit d'un groupe multipartite constitué d'hommes et de femmes membres de gouvernements nationaux, d'organisations de la société civile, d'O.N.G, du secteur privé et du système des Nations unies. Le groupe de travail avait pour objectif de faciliter la participation des femmes au déroulement du SMSI et de garantir que l'égalité des sexes et les droits des femmes trouvent leur place dans le sommet et ses résolutions finales.
Groupe de travail sur les stratégies des O.N.G. en matière de genre (GSWG)	2002	Le groupe de travail sur les stratégies des O.N.G. en matière de genre s'est formé dans le cadre du PrepCom 1 du SMSI à Genève, en juillet 2002, comme l'un des sous-comités du Groupe de coordination de la société civile. Les groupes impliqués dans le GSWG sont : le Réseau de développement et de communications pour les femmes africaines (FEMNET), le Programme d'appui au Réseau des femmes de l'Association pour le progrès des communications (APC WNSP), ISIS International-Manila, et l'Agencia Latino Americana de Información.
47 th séance de la Commission des Nations unies sur la condition de la femme, New York, États-Unis	2003	La séance a débattu de la « participation et l'accès des femmes aux médias et aux TIC et leur impact et utilité en tant qu'outils pour la promotion et l'autonomisation des femmes ».
SMSI	2003	Déclaration de principes et plan d'action adoptés par de multiples parties prenantes. La déclaration ne mentionne pas l'égalité des sexes car elle est inscrite dans la déclaration de Beijing. Le Plan d'action fait quelques petites références aux femmes et aux filles.

L'égalité des chances pour les femmes d'accéder, d'utiliser et de façonner les TIC se justifie de multiples points de vue, les principaux étant le droit des femmes à la non-discrimination, à la communication, ainsi qu'au développement et à l'émancipation de la pauvreté par le renforcement des capacités et de meilleures opportunités.

La Plate-forme pour l'action de Beijing, adoptée lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, le 15 septembre 1995, a été le premier cadre de politique à aborder les questions de genre en lien avec les TIC.

« Par suite des progrès de l'informatique et de la télévision par satellite et par câble, l'accès à l'information à l'échelle mondiale continue de s'élargir et ouvre de nouvelles possibilités pour la participation des femmes aux communications et aux médias, ainsi que pour la diffusion d'informations sur les femmes. Mais les réseaux de communication mondiaux ont été aussi utilisés pour propager des images stéréotypées et avilissantes de la femme à des fins strictement commerciales de consommation. Tant que les femmes ne participeront pas sur un pied d'égalité à toutes les activités techniques et à la prise de décision dans le domaine des communications et des médias, y compris dans le domaine artistique, on continuera à donner d'elles une image fautive et à méconnaître la réalité de leur vie. »⁵

Cependant, la déclaration et la plate-forme pour l'action du SMSI n'ont pas réussi à faire fond de la plate-forme pour l'action de Beijing dans ce domaine. L'inclusion des problèmes de genre dans les documents du SMSI a été beaucoup contestée (voir l'encadré 2 ci-dessous).

Encadré 2 : le genre dans le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Deux groupes de défenses de l'égalité homme-femme participaient au processus préparatoire du SMSI – le Groupe de travail multipartenaire sur les questions de genre du SMSI (GC, <http://www.genderwsis.org>), et le Groupe de travail sur les stratégies des O.N.G. en matière de genre (NGO GSWG, <http://www.genderit.org>). Ces groupes ont été capables de motiver le soutien de groupes de la société civile actifs dans le processus du SMSI afin d'introduire une forte perspective de genre dans la déclaration du SMSI au travers d'interventions ciblées en faveur de l'égalité homme-femme – une stratégie avalisée par la Plate-forme pour l'action de Beijing. Cependant, ces interventions n'ont pas été retenues dans la dernière version de la déclaration du SMSI. Cette disparition a d'ailleurs été soulignée dans la documentation élaborée en amont du SMSI et qui en analyse le déroulement :

« Dans le domaine de l'intégration du genre, [la] majorité des représentants – qu'ils soient du gouvernement, de la société civile ou du monde des affaires – est partisane de limiter au maximum les références à des interventions ciblées, dans des contextes limités, en faveur des filles et des femmes » (Jenson 2003).

En dépit de pressions actives des défenseurs de l'égalité homme-femme, les projets n'incorporaient pas l'égalité des sexes dans leur cadre de base (une caractéristique également de la déclaration finale du SMSI). À un moment donné, au cours des processus préparatoires en amont du sommet, en juillet 2003, toutes les références aux femmes disparurent soudainement des projets de documents. Elles furent rétablies suites aux protestations des militants de la cause des femmes. Mais le principe premier de l'inclusion de l'égalité des sexes dans le débat sur la Société de l'information s'était perdu en

⁵ Voir <http://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/docs/prgaction.pdf>

chemin. Les négociations ne portèrent plus ensuite que sur quelques phrases ou paragraphes sur le genre, disséminés ici ou là.

La délégation canadienne proposa un paragraphe sur le genre qui cherchait à concilier les stratégies d'intégration du genre et les interventions ciblées. En dépit d'un fort soutien des défenseurs de l'égalité homme-femme, ce paragraphe ne fut pas retenu. En septembre 2003, trois mois avant le sommet, le paragraphe consacré au genre dans la déclaration apparaissait vraiment faible. Les pressions insistantes du GC et du NGO GSWG aboutirent cependant à l'inclusion d'une perspective politique sur le genre et le paragraphe qui lui est consacré dans la Déclaration de principes finale du SMSI est maintenant rédigée comme suit :

« Nous affirmons que le développement des TIC offre des chances immenses aux femmes, qui devraient faire partie intégrante de la société de l'information et en être des acteurs clefs. Nous sommes résolus à faire en sorte que la société de l'information favorise l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière, à égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société, à tous les processus de prise de décision. Nous devrions favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil. »

Paragraphe 12 de la Déclaration de principes, SMSI, première phase, Genève ⁶

Si le SMSI marque assurément une étape importante dans le plaidoyer des questions de genre dans le domaine des TIC, ses conclusions ne fournissent ni orientations spécifiques, ni plans d'action pour la construction d'une société de l'information équitable du point de vue du genre.

Il faut se reporter à la Déclaration de la société civile « Façonner les sociétés de l'information pour les besoins humains » (« Shaping Information Societies for Human Needs ») au sommet mondial de la société de l'information pour trouver un discours progressiste inspiré des perspectives de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de la déclaration de Beijing :

Les sociétés de l'information et de la communication équitables, ouvertes et inclusives doivent être fondées sur la justice en matière de genre et se guider notamment aux sources de l'interprétation des principes de l'égalité homme-femme, de la non-discrimination et de l'autonomisation des femmes contenue dans la Déclaration et la Plate-forme pour l'action de Beijing (quatrième Conférence mondiale sur les femmes) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).⁷

Les partisans de l'égalité homme-femme auront pour tâche de mobiliser un engagement multipartite dans cette perspective.

⁶ See <http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>

⁷ See <http://www.un-ngls.org/wsis-CS--doc.htm>

2. Les iniquités dans la société de l'information

Cette section se penche sur les éléments politiques sous-jacents de la société de l'information mondiale. Il est important d'avoir une vue d'ensemble du contexte politique et économique des TIC pour comprendre qui en bénéficie, qui en est exclu, et pourquoi. Les aspects sexospécifiques de ce contexte sont extrêmement significatifs.

2.1 La fracture numérique

De profonds clivages séparent les gagnants des perdants dans la sphère mondiale des TIC. Cette sous-section présente quelques analyses statistiques illustrant les iniquités d'accès aux TIC. Elle montre également comment la domination du secteur des TIC par de puissantes entreprises et les relations de pouvoir entre pays riches et pays pauvres, l'État et les citoyens, les hommes et les femmes déterminent l'accès au bénéfice des TIC. Elle éclaire également de quelle manière, dans le processus de mondialisation, le potentiel des TIC est accaparé pour servir les intérêts des puissants.

Dans l'économie de l'information, les pays riches et les sections de la société possédant les bases, les connaissances, le revenu et le temps nécessaires pour accéder aux TIC en récoltent les bénéfices. L'accès et le contrôle stratégique du secteur des TIC confèrent aux nations, entreprises, groupes et individus puissants le privilège d'influencer le secteur et de bénéficier des innovations et des évolutions qui se produisent à une vitesse vertigineuse dans la vaste sphère des TIC.

À l'inverse, le plus grand nombre croule sous une charge démesurée de difficultés. La fracture numérique fait référence à la distribution inégale des bénéfices des TIC au sein et entre les pays, régions, secteurs et groupes socio-économiques ; elle traduit aussi les pénibles échelons que les pays en développement et les groupes et sections socialement désavantagés (même dans les pays développés) devront gravir dans leurs efforts pour engranger les bénéfices du terrain de jeu soi-disant nivelé des TIC.

2.1.1 Iniquités d'accès

« En fait, la fracture numérique est une fracture multiple.

La fracture est technique, étant donné les écarts dans le développement des infrastructures. Elle existe au niveau du contenu, car une bonne partie de l'information charriée par l'Internet est très éloignée des besoins des populations. Et comme près de 70% des sites Web utilisent l'anglais, la voix et le point de vue des collectivités locales risquent d'être étouffés.

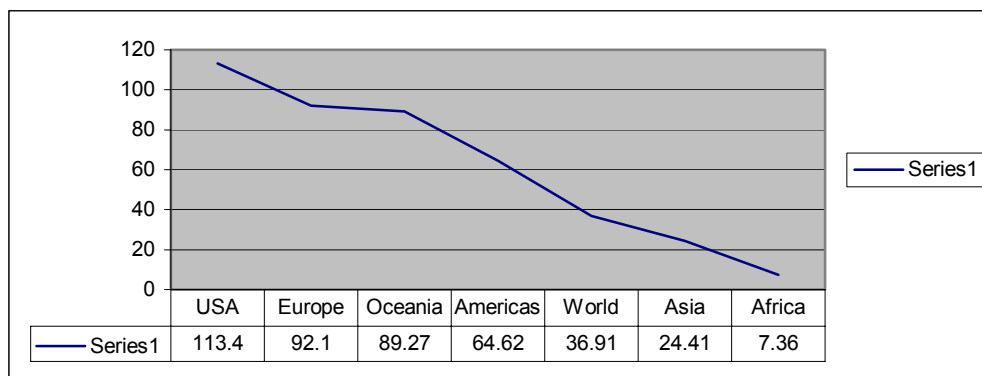
La fracture existe aussi entre les sexes, les femmes et les filles ayant moins accès aux technologies de l'information que les hommes et les garçons, et ce dans des pays riches comme dans des pays pauvres. En fait, certains pays en développement offrent même aux femmes plus de perspectives dans ce domaine que certains pays développés. »⁸

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies

⁸ <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2003/SGSM9070.doc.htm>

Les inégalités en matière d'infrastructure se reflètent dans les chiffres de la densité téléphonique (voir graphique 1), qui montre d'importantes disparités géographiques avec 113,4 téléphones pour 100 habitants aux États-Unis contre 7,36 en Afrique. Les connexions Internet passent traditionnellement par le réseau téléphonique, qui se trouve donc au cœur des différences d'infrastructure.

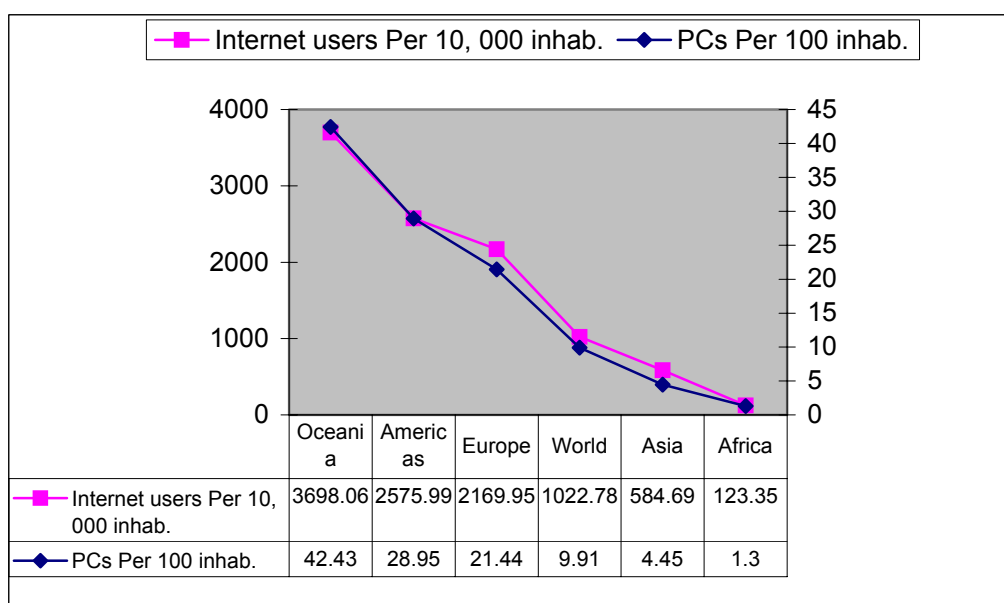
Graphique 1 : nombre d'abonnés au téléphone pour 100 habitants



Source : Graphique réalisé d'après les données de l'UIT, 2003, http://www.itu.int/ITU-D/TIC/statistics/at_glance/main02.pdf

Les disparités dans le domaine de l'infrastructure se traduisent par un accès différencié aux ordinateurs et à l'Internet. À cet égard, comme l'indique le graphique 2, l'Asie et l'Afrique sont très en retard par rapport au reste du monde. En Asie, on compte seulement 4,45 ordinateurs personnels pour 100 habitants, et 1,3 en Afrique. Même au sein des régions, les variations sont grandes. Ainsi, dans 26 des 45 pays asiatiques pour lesquels il existe des statistiques, moins de 5 % de la population utilise Internet. En Corée du Sud et à Singapour, les utilisateurs d'Internet représentent plus de 50 % de la population tandis que dans des pays comme la Birmanie et le Tadjikistan, ce chiffre est de 0,5 %.

Graphique 2 : l'accès aux nouvelles TIC



Source : Graphique réalisé d'après les données de l'UIT, 2004, http://www.itu.int/ITU-D/TIC/statistics/at_glance/Internet02.pdf

Il importe également de tenir compte du fait que les utilisateurs d'Internet, même au sein d'un même pays, sont extrêmement concentrés géographiquement et que les populations rurales sont majoritairement exclues de cet accès (voir encadré 3).

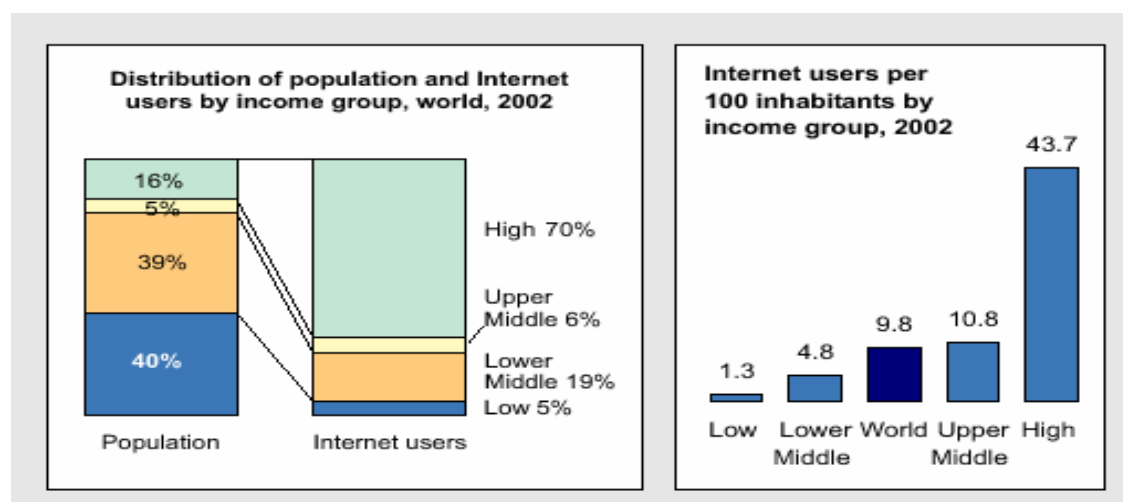
Encadré 3 : le clivage villes-campagnes

Dans les pays en développement, les statistiques non ventilées de la densité téléphonique peuvent être trompeuses. Les données agrégées masquent la faible portée des télécommunications et une forte concentration régionale et urbaine. De même, la hausse spectaculaire du nombre de téléphones par habitants, comme en Inde dans un passé récent, proviennent de l'augmentation des connections de téléphones mobiles. On peut difficilement considérer ces chiffres comme des indicateurs de la diffusion des technologies de communication auprès de ceux qui ont été jusqu'à présent tenus en marge du réseau, étant donné qu'il s'agit d'un phénomène en grande partie urbain. Le fossé entre les villes et les campagnes s'observe aussi dans les chiffres stupéfiants de l'accès à Internet. En Inde, où plus de 70 % de la population vit dans des zones rurales, plus de trois-quarts (77 %) des utilisateurs d'Internet vivaient à New Delhi et dans les capitales des états indiens en août 2000. Deux villes – Delhi et Mumbai – comptaient à elle seules plus d'un tiers de l'ensemble des utilisateurs.

Source : Chandrasekhar 2003.

Les disparités de revenus sont un autre facteur déterminant de l'accès différencié. Comme le montre le graphique n° 3, 70 % des utilisateurs d'Internet font partie des 16 % de la population disposant des plus hauts revenus. Et les 40 % qui forment la tranche des plus bas revenus ne constituent que 5 % de l'ensemble des utilisateurs d'Internet.

Graphique 3 : l'accès aux nouvelles TIC



Source : UIT 2003

Outre la situation géographique et le revenu, la langue constitue un troisième facteur déterminant de la fracture numérique. La domination de l'anglais sur l'Internet est un obstacle pour la plupart des utilisateurs à l'échelle mondiale. Les locuteurs de dialectes et de langues non-européennes – dont une

grande proportion de femmes – sont généralement exclus de la boucle informative. Même lorsqu'on est diplômé, maîtriser la langue européenne dominante d'une région ne permet pas forcément de se sentir à l'aise pour suivre une formation par Internet ou participer à une liste de diffusion (Huyer et Mitter 2003).

Le clivage au sein de la société de l'information touche particulièrement les femmes. Cet aspect est examiné en détail dans ce chapitre.

2.1.2 Les iniquités en terme de propriété et de contrôle

La propriété des systèmes de TIC mondiaux est faussée et ce, de manière préoccupante. À l'échelle mondiale, la propriété des médias reproduit les formes de propriété des multinationales et des méga-fusions. Le monopole de Microsoft illustre les formidables entraves qui pèsent sur la démocratisation de l'architecture et de la propriété des logiciels. Les quelques acteurs majeurs – producteurs de logiciel et de matériel informatiques, opérateurs téléphoniques, réseaux satellitaires et fournisseurs de services Internet – n'ont d'autres motivations que la recherche du profit (voir Encadré 4).

Encadré 4 : monopoles et accès de la population pauvre

Le téléphone par voix IP (VoIP) est une solution économique en matière de téléphonie mais elle est interdite dans de nombreux pays parce qu'elle affecte les profits des monopoles du secteur des télécommunications. Telkom, ancien monopole d'état et actuel propriétaire et opérateur du réseau téléphonique d'Afrique du Sud a été privatisé entre 1997 et 2003. Bien que bénéficiant d'une infrastructure moderne, Telkom ne fournit pas de service téléphonique minimum à la majorité des sud-africains. Tirant ses revenus des appels téléphoniques, Telkom n'a guère d'intérêt à fournir un service VoIP bon marché. La réglementation sud-africaine statue que seuls Telkom et "les opérateurs habilités des zones sous équipées" (les petites entreprises des régions rurales) ont l'autorisation de fournir un service VoIP, mais le gouvernement n'a pas accordé la moindre licence dans les zones sous-équipées. Autrement dit, pour diverses raisons légales, seul Telkom peut offrir un service VoIP. Pour des raisons de concurrence, il ne le fait pas.

Source : Sprigman and Lurie 2004.

L'internet est apparu comme un terrain potentiellement nivelé, un espace où tous les participants sont à égalité. Or, le fait est que l'Internet repose sur le contrôle des entreprises du contenu et des infrastructures de l'information, des systèmes d'adresses IP et noms de domaines (indispensables pour exister sur Internet), ainsi que des normes techniques dont, entre autres, les protocoles de communication, les formats de courrier et de documents électroniques, audio et vidéo, tous éléments sans lesquels il n'y aurait pas d'Internet.

De même, l'aspect démocratique de l'Internet est de plus en plus menacé et les libertés individuelles subissent des attaques. De puissantes compagnies et certains gouvernements cherchent à s'assurer

respectivement le contrôle économique et politique de l'Internet pour promouvoir leurs intérêts. De nombreuses multinationales géantes du secteur des TIC cherchent à consolider leur monopole afin de contrôler les « informations personnelles » de leurs clients. Il est aujourd'hui avéré que la « guerre contre le terrorisme », a servi à justifier le déploiement de nouvelles technologies comme armes de surveillance pour permettre des intrusions dans la vie privée et souvent limiter le droit à la dissidence. Dans des pays comme le Vietnam et la Tunisie, des individus ont été arrêtés et certains condamnés à des peines d'emprisonnement pour avoir critiqué le gouvernement ou partagé des informations avec des groupe d'opposants étrangers via l'Internet. Au milieu de 2001, le Ministère de l'information et des communications (MIC) de la République de Corée (Corée du Sud) a établi un classement des sites Internet sur la base de leur contenu et inscrit les sites gays et lesbiens dans la catégorie des « médias dangereux », avant de les interdire – sous le prétexte fallacieux de protéger la jeunesse.⁹

La croissance d'Internet a coïncidé avec l'avènement du régime des droits de la propriété intellectuelle, dans le cadre de la mondialisation néo-libérale. Les nouvelles technologies ont le potentiel de transformer le partage des connaissances du tout au tout. Ceci signifie que les exclus peuvent accéder librement aux moyens d'information dans un but d'autonomisation. Cependant, ce potentiel menace certains intérêts matériels qui ont jusqu'à présent tiré profit de leur contrôle sur l'information et qui risquent d'y perdre énormément, à moins que l'information ne soit limitée en volume. Ces intérêts ont fait pression pour l'instauration d'un régime de la propriété intellectuelle injuste et draconien.

Ce régime est le problème n°1 du secteur des TIC aujourd'hui. Les monopoles de la production de logiciels comme Microsoft font d'énormes profits en vendant des copies de logiciels, garantissant un coût marginal de production nul. On ne vend que la licence d'utilisation du logiciel, non le logiciel lui-même. Ceci signifie que les acheteurs ne peuvent modifier le logiciel en fonction de leurs besoins. Les partisans des logiciels gratuits et à codes libres y répondent en encourageant le partage d'applications modifiables par l'utilisateur. Le mouvement en faveur du code libre vise à offrir une alternative au régime actuel de la propriété intellectuelle.

2.1.3 Le travail dans l'économie de l'information

Les nouvelles technologies participent au processus économique général de mondialisation et l'influencent, ce qui a des répercussions sur les hommes et les femmes à l'échelle du globe. Dans la nouvelle économie, les TIC ont donné lieu à de nouvelles formes d'organisation et à une nouvelle division mondiale du travail.

Pour les pays en développement, l'industrie des TIC fournit des opportunités d'embauche quand les emplois sont délocalisés mais les règles du jeu actuelles dans l'économie de l'information ne garantissent pas une croissance équitable. Les processus de production et de distribution mondiaux, soutenus par les TIC, signifient en fait que l'activité reste en majeure partie sous le contrôle des sociétés trans-nationales basées dans le Nord. Certains types d'activités ont certes lieu dans le Sud mais seulement dans un nombre limité de domaines, et concentrés dans des zones géographiques

⁹ See http://lists.village.virginia.edu/lists_archive/Humanist/v15/0212.html.

spécifiques (Sassen 1997). La plupart des pays en développement voient dans le secteur des technologies de l'information une opportunité de rapide création d'emplois. Cependant, la majorité des centres d'appels et entreprises de saisie de données – les secteurs où la création d'emplois est la plus élevée – est située dans une poignée de pays : l'Inde, le Mexique, la Jamaïque et, de plus en plus, la Chine. Même dans ces pays, ces établissements sont très concentrés dans un petit nombre de zones.

La prospective de ce secteur ne semble pas très éloignée de l'itinéraire suivi par les ateliers de l'électronique et de l'habillement établis de longue date – bas salaires, mauvaises conditions de travail, absence de syndicats, transfert de technologie faible ou inexistant, déqualification de la main d'œuvre, absence d'évolution de carrière et féminisation des emplois les moins qualifiés. Les nations pauvres entrent en concurrence les unes avec les autres pour attirer les entreprises transnationales dans une course à la déréglementation (Costanza-Chock 2003, Bidwai 2003).

Il faut rappeler qu'il est possible de répondre aux disparités d'accès par la discrimination positive ; Néanmoins, la question de l'inégalité en terme de propriété et de contrôle doit être traitée par des cadres réglementaires adaptés aux niveaux national et international. Il va sans dire que les intérêts catégoriels – puissantes économies et entreprises septentrionales défendant les régimes de la propriété intellectuelle qui désavantagent le Sud – constituent de sérieux obstacles à l'édification de cadres réglementaires équitables.

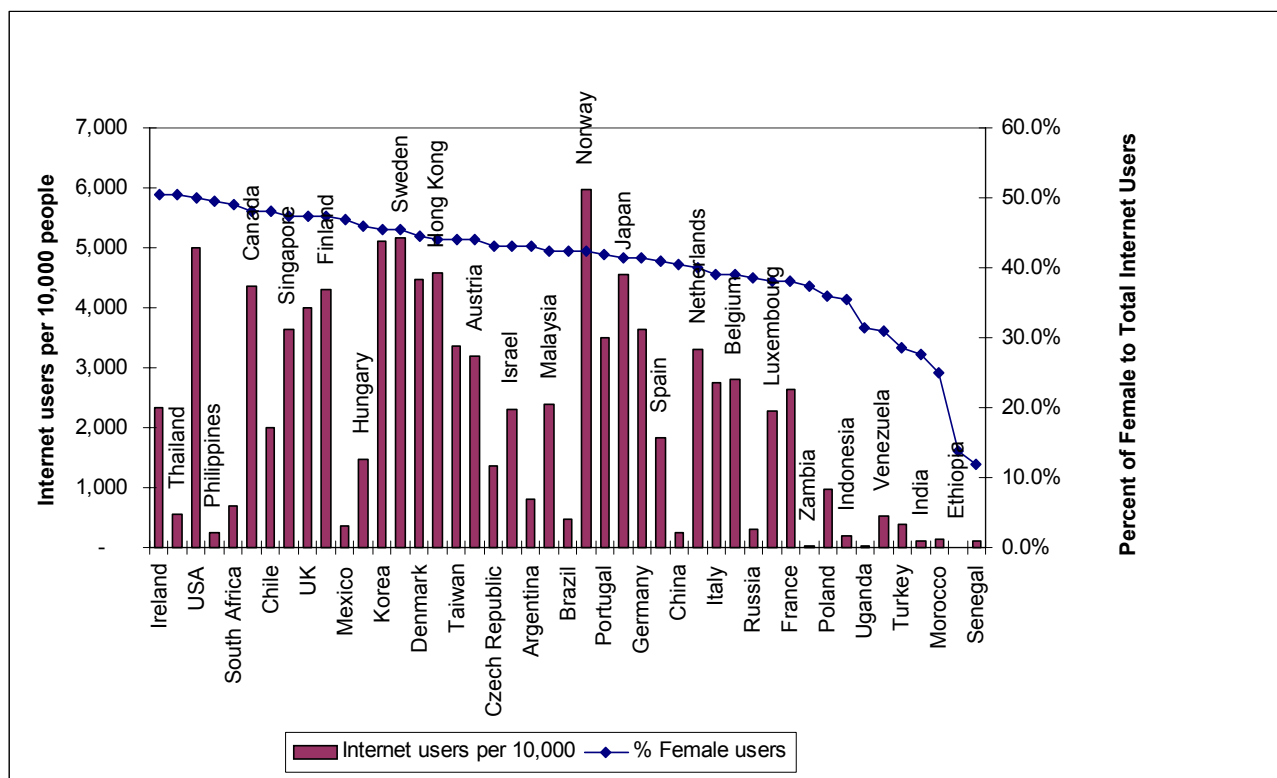
2.2 Aspects sexospécifiques de la société de l'information : les défis

Les relations de pouvoir qui gouvernent les positions et privilèges relatifs des acteurs de la société mondiale de l'information ont été décrites dans les sous-sections précédentes. Cette sous-section montre en quoi les inégalités de genre sont au cœur de ces relations de pouvoir. Trois défis majeurs pour l'équité homme-femme sont abordés en détail : les obstacles structurels qui affectent l'accès des femmes aux nouvelles technologies, le statut des femmes en tant que travailleuses dans l'économie de l'information, enfin les nouvelles technologies et la violence sexuelle.

2.2.1 L'accès des femmes à Internet

Le clivage sexuel au sein de la fracture numérique s'illustre dans le nombre inférieur de femmes utilisatrices des TIC relativement aux hommes. Ainsi dans le monde, la majorité des femmes n'utilisent pas Internet. Elles sont exclues de la toile mondiale. La fracture numérique à l'intérieur des pays reflète en grande partie le clivage sexuel. Les femmes sont minoritaires parmi les utilisateurs de cette technologie dans presque tous les pays développés ou en développement (voir Graphique n° 4). La tendance à la différenciation en termes d'utilisation commence très tôt, comme on le voit aux États-Unis où les garçons ont cinq fois plus de chances de pouvoir se servir d'un ordinateur à la maison que les filles et où les parents dépensent deux fois plus en produits de TIC pour leur fils que pour leurs filles (PNUD 1999: 62).

Il est extrêmement difficile d'obtenir des données en terme d'utilisation par genre et par pays pour les pays en développement (Hafkin and Taggart 2001). De même, les statistiques sur l'utilisation d'Internet doivent être interprétées avec prudence. Même dans les pays en développement où les femmes constituent une forte proportion des utilisateurs, l'ensemble des utilisateurs ne représente eux-mêmes qu'une toute petite élite. Le graphique 4 ci-dessous en donne une illustration. Il montre que dans les rares cas où les femmes forment un pourcentage relativement élevé des utilisateurs, la part de la population totale qui utilise Internet est très faible, comme c'est le cas au Mexique, aux Philippines et en Indonésie.



Graphique 4 : nombre total d'utilisateurs d'Internet et nombre de femmes utilisatrices d'Internet

Source: Huyer and Mitter, 2003.

2.2.2 Obstacles socioculturels à l'accès des femme

Les femmes ont un accès réduit aux TIC pour diverses raisons, allant des attitudes et préjugés socioculturels sur l'interaction (ou le manque d'interaction) des femmes avec la technologie à toutes sortes de contraintes matérielles. Pour la majorité des femmes, l'analphabétisme, la méconnaissance des langues dominantes de l'Internet, l'absence de formation en informatique, les responsabilités du ménage et le fait que l'information livrée par les TIC ne leur est pas d'une grande utilité constituent des obstacles spécifiques. L'infrastructure entre aussi dans le champs des problèmes sexospécifiques : elle est concentrée dans les zones urbaines et les femmes sont plus nombreuses dans les zones rurales (Hafkin 2002a). De même, les services publics de TIC ont une forte tendance à être des espaces uniquement masculins, dissuadant les femmes d'y entrer (voir Encadré 5 ci-dessous).

Encadré 5 : la pornographie dans les cybercafés

De nombreux points d'accès Internet à vocation commerciale font leur apparition dans des pays en développement comme l'Inde. Cependant, dans les petites villes et les zones rurales, ces services Internet sont généralement des lieux de divertissement, que les hommes fréquentent pour accéder à des contenus pornographiques. La plupart du temps, le gérant du cybercafé, un jeune homme souvent, est en train de surfer sur des sites pornographiques et l'endroit sert de quartier général à ses amis masculins. Ceci est vrai même de certains centres communautaires établis par des organisations à but non lucratif en Inde. Les femmes et les filles hésitent évidemment à se rendre dans ces endroits pour accéder à Internet. De plus, du fait de l'attitude indifférente ou machiste des directeurs de nombreux points d'accès commerciaux à Internet, les femmes et les filles craignent de voir les hommes et les garçons accéder à leurs adresses Internet et s'en servir pour les harceler.

Voici certains facteurs socioculturels qui empêchent les femmes d'utiliser les TIC, en particulier dans les zones rurales :

- Certaines attitudes culturelles s'opposent à l'accès des femmes à la technologie et à l'enseignement technologique.
- Les femmes ont moins de chance de posséder des appareils de communication : radio, téléphone mobile.
- Les femmes des ménages pauvres n'ont pas les moyens financiers d'utiliser les services publics.
- Les centres d'information peuvent être situés dans des lieux où les femmes n'ont pas l'habitude ou sont gênées de se rendre.
- Les rôles multiples des femmes et leurs lourdes responsabilités domestiques limitent leur temps de loisir. Les centres ne sont pas forcément ouverts aux heures où les femmes ont le temps de s'y rendre.
- Il est plus problématique pour les femmes d'utiliser ces services le soir et de rentrer chez elle à la nuit tombée.

Pour que les bénéfices escomptés de l'expansion des réseaux de communication et de l'accès à une plus vaste gamme d'informations se réalisent, il convient d'adopter des stratégies qui prennent en compte les contextes culturels spécifiques afin de lever les obstacles à l'accès des femmes (Marcelle 2000).

2.2.3 Le genre dans l'économie de l'information

Les femmes ont relativement peu de titres de propriété et de pouvoir dans le secteur des TIC. On manque certes de données mais il est évident que les femmes sont sous-représentées dans les conseils d'administration et parmi les cadres supérieurs des sociétés de TI, de même que dans les organismes de politique et de réglementation, les institutions de normalisation technique, les organisations industrielles et professionnelles et au sein des institutions étatiques qui travaillent dans ce domaine.

La participation des femmes en tant qu'employées du secteur offre un tableau plus complexe. La nouvelle économie surfe sur la puissance des TIC. La sous-traitance est devenue une stratégie économique essentielle de nos jours, qui a donné naissance à une nouvelle division mondiale du travail. Les emplois sous-traités sur le plan international, tels que la transcription médicale ou l'assistance-logiciel ont changé la donne quant aux opportunités de travail des femmes dans les pays en développement. Dans le domaine des logiciels, les femmes bénéficient d'opportunités comme elles n'en ont jamais connu dans aucun autre secteur de l'ingénierie et des sciences (voir l'encadré 6 ci-dessous). Cependant, dans le secteur des technologies de l'information, les femmes ne constituent qu'un faible pourcentage du personnel de direction, de maintenance et de conception des réseaux, des systèmes d'exploitation ou des logiciels. Selon l'UNIFEM, les femmes détiennent 9 % des emplois de moyen à haut niveau en rapport avec les TI dans le secteur de l'ingénierie et représentent 28,5 % des programmeurs informatiques et 26,9 % des analystes fonctionnels. Elles ne sont majoritaires, à 85 %, que dans les postes de saisie de données (UNIFEM 2000, in Huyer and Mitter 2003).

Encadré 6 : l'économie des savoirs

« Les femmes des pays en développement ont fait leur entrée dans des emplois hautement qualifiés dans les technologies de l'information. Ceci se vérifie surtout dans les pays qui ont adopté des politiques nationales de promotion de l'éducation aux sciences et à la technologie et où de jeunes femmes se sont engagées dans ces domaines – souvent dans des proportions bien plus élevées que dans les pays développés (Fatima Janine Gaió, 1995, Ng 1999). Dans des pays comme le Brésil, l'Inde et la Malaisie, les femmes ont fait des incursions notables dans les emplois hautement qualifiés, tels que la programmation de logiciels ou l'analyse informatique. En Inde, les femmes occupent près de 20 % des emplois de cadres dans l'industrie du logiciel, et l'on trouve des taux encore supérieurs à Calcutta et Bangalore (Mitter 2000). Mais ces emplois n'occupent nulle part la majorité de la population active féminine ni même une majorité de femmes sur l'ensemble des employés. Les femmes qui travaillent dans ces secteurs ne sont qu'une petite élite éduquée. »

Source : Hafkin and Taggart 2001.

Les technologies de l'information ont bénéficié aux femmes sur le plan de l'emploi mais les tendances actuelles font apparaître de nombreux défis. Le rapport de l'OIT sur « Le travail dans la nouvelle économie » formule les observations suivantes à propos du secteur des TI :

- Les formes de ségrégation sexospécifiques se reproduisent dans l'économie de l'information où les hommes détiennent la majorité des emplois hautement qualifiés, à forte valeur ajoutée tandis que les femmes sont concentrées dans les emplois peu qualifiés, à faible valeur ajoutée (l'encadré 7 revient en détail sur cette question.)
- À mesure que les industries de production traditionnelles qui employaient auparavant des femmes disparaissent, les femmes qui trouvent des emplois dans les nouvelles industries, souvent liées à la sphère des TIC, sont rarement les mêmes que celles qui ont perdu leur emploi dans les secteurs

traditionnels. De nouvelles inégalités apparaissent donc entre, d'un côté, les femmes qui possèdent des compétences professionnelles dans le domaine des TIC et, de l'autre, celles qui n'en ont pas.

- Si le télétravail a créé de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes, le revers de la médaille est que les femmes peuvent se trouver exclues de meilleures possibilités de carrière et qu'au lieu de permettre un équilibre, les responsabilités familiales s'ajoutent au travail salarié et les femmes se voient dotées de nouvelles tâches en complément des anciennes.

Encadré 7 : les idéologies sexospécifiques dans le travail d'information et de communication

« Dans l'examen des processus sexospécifiques du travail dans le secteur des TIC, il est utile et important de problématiser le terme de « travail peu qualifié » pour comprendre comment l'idéologie sexospécifique opère dans la sphère des TIC. Certains types de travail historiquement accomplis par les femmes sont devenus synonymes de travail « non qualifié » (et donc mal payé). Costanza-Chock (2003) éclaire ce processus.

- Un appel qui aboutit exige souvent un gros effort émotionnel ou performatif mais ce travail est qualifié de « naturel » pour les femmes et donc sous-évalué.
- Des études récentes sur le travail féminin dans des centres d'appels basés en Irlande et en Europe ont montré que contrairement au discours des employeurs sur l'évolution des compétences et le plan de carrière adapté, le travail informatique des femmes est routinier, déqualifié et dévalorisé.
- Les femmes qui travaillent dans ces centres dépassent rarement le grade de « chef d'équipe » (Belt, Richardson, and Webster 2000, Breathnach 2002).
- On retrouve dans les secteurs de l'information et des communications les problèmes liés à l'exploitation des employées peu qualifiées qui s'illustrent couramment dans les autres secteurs (harcèlement et agressions de la part de directeurs de sexe masculin, mauvaise santé, salaires accaparés et contrôlés par les membres masculins du ménage).
- De nouvelles formes d'inégalité de genre concernent spécifiquement les services d'appel, où trois employées des centres d'appels sur quatre font état de harcèlements sexuels répétés au téléphone (OIT 2001b). »

Source : Costanza-Chock 2003 : 11–12.

Les femmes ont fait leur entrée dans la sphère des TIC, revendiquant les emplois créés par la technologie. Cependant, comme l'affirment Hafkin et Taggart (2001), pour conserver et faire fructifier ces gains d'emplois liés à la mondialisation et aux technologies de l'information, les femmes doivent accéder à des emplois plus techniques ou de niveau supérieur, mieux rémunérés. Pour cela, elles ont besoin d'accéder aux opportunités d'éducation et de formation qui les armeront pour faire face aux exigences d'un savoir-faire en rapide évolution. Les mesures politiques devraient encourager les filles et les femmes à utiliser les TIC très tôt dans l'enseignement et à poursuivre des études supérieures dans ce domaine ainsi que des carrières techniques, en tant que scientifiques, chercheuses, administratrices et éducatrices.

Les femmes devront également surmonter des obstacles sexospécifiques : les exigences de plus en plus lourdes qui pèsent sur elle pour l'entretien du ménage et de la famille et la discrimination dont les femmes sont victimes dans toutes les sociétés sur leurs lieux de travail. Outre des politiques garantissant l'égalité des sexes dans l'entreprise, au sein du secteur des TIC, un fort engagement de l'État dans la réglementation de la sécurité au travail, des régimes d'assurance, des congés maternité et des conditions d'hygiène et de santé au travail est crucial pour les objectifs de l'égalité homme-femme dans l'économie de l'information.

2.2.4 Nouvelles technologies et violence sexuelle

L'industrie mondiale du divertissement, renforcée par la puissance des nouvelles technologies, échappe à l'emprise de la loi et de la réglementation. L'industrie du sexe vend précisément la violence et l'oppression que les féministes cherchent à éliminer dans les rues, sur les lieux de travail et dans les chambres conjugales (Jeffreys 1997). La pornographie a pris des proportions gigantesques avec l'Internet (voir l'encadré 8). L'Internet a banalisé l'exploitation des femmes et des enfants et la violence à leur égard et ce constat est particulièrement préoccupant. Les organisations du crime violent les lois qui interdisent l'exploitation sexuelle et la violence en installant leurs serveurs dans des pays où les lois sont moins restrictives, pour se soustraire à la réglementation. Les nouvelles technologies ont ainsi permis la création de communautés en ligne incontrôlées et sans principes où se pratiquent des violences sexuelles en tout genre et où la haine des femmes est la norme.¹⁰

Encadré 8 : Internet et l'industrie du sexe

L'Internet, lieu de violence

L'Internet a apporté un nouveau souffle à la pornographie infantile, qui avait été plus ou moins éradiquée dans les pays développés dans les années 1980. Aujourd'hui, l'Internet vit, si l'on peut dire, du commerce de la pornographie adulte et infantile. La pornographie a souvent été décrite comme la seule entité bénéficiaire sur Internet.¹¹ Au cours de la décennie précédente, l'Internet est apparu comme le premier forum du commerce sexuel international et a facilité, accéléré et normalisé l'exploitation sexuelle des femmes et des filles. Les nouvelles technologies associées au racisme, au sexisme et au capitalisme ont intensifié l'exploitation sexuelle dans le monde entier.¹²

L'Internet, lieu de résistance

L'Internet a été utilisé comme un moyen de regrouper des militants lorsque des milliers d'utilisateurs d'Internet ont protesté contre la décision de Yahoo de vendre de la pornographie. En décembre 2000, Yahoo créait un magasin en ligne spécialisé dans les vidéos et DVD pornographiques. À peine quelques mois plus tard, ayant reçu plus de 100 000 emails d'utilisateurs d'Internet, Yahoo décidait de supprimer la partie de son site Web qui vendait de la pornographie et de ne plus accepter de publicité

¹⁰ Berkman Center for Internet and Society, 'The Internet and the Sex Industry', voir <http://cyber.law.harvard.edu/vaw02/>.

¹¹ 'Wall Street Meets Pornography', *New York Times*, 23 octobre 2000, <http://www.nytimes.com/2000/10/23/technology/23PORN.html>

¹² <http://cyber.law.harvard.edu/vaw02/module2.html>

pour des sites pornographiques. En mai 2001, Yahoo s'engageait à rendre plus difficile la recherche d'espaces de discussion et de clubs de rencontres en ligne explicitement sexuels. (<http://cyber.law.harvard.edu/vaw02/module4.html>).

Alors que les états n'ont souvent pas de mots assez durs contre les sites Web qui traitent des droits des minorités sexuelles telles que les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, ils ne voient pas d'urgence à réglementer la violence sexuelle véhiculée par Internet. Trouver l'équilibre entre liberté individuelle et censure au sein de la société est un vieux débat et les nouvelles TIC ont introduit des difficultés supplémentaires pour les féministes dans ce domaine.

Cette section s'est penchée sur les relations de pouvoir dans la sphère TIC et sur les aspects sexospécifiques de ces dernières. La promesse des TIC doit être examinée en lien avec les défis et les dangers abordés dans cette section. De même, les interventions stratégiques en vue de répondre aux questions de genre dans le domaine des TIC doivent prendre en compte ce contexte général. Le rapport se propose maintenant d'explorer les changements positifs apportés par les TIC dans les domaines sociaux, économiques et politiques, qui nous rapprochent de l'objectif de l'égalité homme-femme.

3. Genre et TIC : dresser la carte du changement

Du point de vue de l'équité et de la justice, l'architecture mondiale du système des TIC est loin d'être idéale. Ceci limite les opportunités d'utiliser les TIC en faveur du progrès humain à l'échelle mondiale. Les forces dominantes qui dirigent le système sont le capitalisme – les profits, les tendances monopolistiques, le protectionnisme jaloux des entreprises sur le secteur – et les tendances patriarcales qui les accompagnent – discrimination à l'égard des femmes, dévalorisation, exclusion et violence. Cependant, outre les puissants acteurs que sont les entreprises, la scène des TIC compte aussi des acteurs qui s'opposent à ces forces et utilisent les TIC comme des catalyseurs au service de la transformation sociale.

Cette section donne un aperçu de la manière dont la promesse des nouvelles TIC peut éventuellement se réaliser. Elle donne des exemples d'utilisations alternatives des TIC encourageantes et suggère quelques orientations pour combattre les tendances dominantes et créer un secteur des TIC équitable du point de vue des sexes. Cette section traite principalement des nouvelles TIC, évaluant les opportunités et les risques représentés par les nouvelles technologies. Elle examine ce qu'il est possible et peut être indispensable de faire si l'on veut que les nouvelles TIC servent le développement et renforcent l'égalité homme-femme de manière plus systématique et à plus grande échelle.

3.1 Les TIC, des outils pour le droit des femmes au développement

Cette sous-section explore de quelles façons les nouvelles TIC peuvent soutenir le droit des femmes au développement. Elle aborde quelques grandes priorités du développement telles que les moyens de subsistance, la santé et l'éducation et cherche de quelles manières les nouvelles TIC peuvent les servir.

3.1.1 *Moyens de subsistance*

Les nouvelles TIC offrent la possibilité de réorganiser les activités économiques en vue de dépasser la dépendance traditionnelle des femmes productrices envers des structures commerciales d'exploitation, à dominance masculine, dont sont les « intermédiaires ». Dans de nombreux endroits, des initiatives sont à l'essai, qui relient les femmes artisans directement aux marchés mondiaux par l'Internet et soutiennent leurs activités par l'apport d'informations sur les marchés et la production (voir l'encadré 9).

Encadré 9 : exemples d'opportunités de commerce électronique pour les femmes

- Le projet Knitting Together Nations (Mailler les nations, KTN) cherche à créer des emplois durables pour les femmes déplacées de toutes ethnies d'un bout à l'autre de la Bosnie-Herzégovine en vendant et distribuant des vêtements et des meubles tendance, de fabrication artisanale dans le

monde entier grâce au commerce électronique et des systèmes de livraison express. (Alliance mondiale pour le savoir 2003 (AMS)).

- Hipknit est un projet de commerce électronique qui commercialise en ligne une vaste gamme de vêtements de laine de facture traditionnelle, tricotés à la main au Népal. En vendant sans intermédiaire, le projet Hipknit donne à des femmes parmi les plus pauvres de Thaiba une chance de travailler pour un salaire correct et de conquérir leur indépendance économique (Digital Dividends, <http://www.digitaldividend.org>).
- En France, l'association féministe Les Pénélopes a mis sur pied le projet « Rendre visible le travail invisible » pour apporter une aide comparable aux femmes immigrées dans des secteurs où il n'existe pas de syndicats (Alliance mondiale pour le savoir 2003).

Si les bénéfices réels de ces initiatives peuvent encore être limités, cette première série de tentatives a été utile pour offrir de nouvelles opportunités aux femmes socialement désavantagées. C'est une voie difficile mais la possibilité pour les femmes productrices de tirer parti du commerce électronique existe bel et bien, dès lors qu'un soutien organisationnel est apporté pour une gestion d'entreprise efficace, qui réponde aux exigences de la vente sur un marché mondial.

Outre ces initiatives qui utilisent Internet pour faire l'économie d'un intermédiaire, certaines interventions spécifiques ciblent des marchés locaux. Le projet de « Réseau commercial interurbain des femmes entrepreneurs » de Chennai, en Inde, a établi un réseau de communication entre organisations communautaires (OC) de femmes pour commercialiser leur production. Le réseau fournit des téléphones cellulaires aux OC et les femmes sont formées à une utilisation optimale des téléphones pour vendre non seulement dans leur voisinage immédiat mais aussi atteindre de nouveaux marchés à l'intérieur de la ville. Ainsi, les femmes pauvres des OC limitées par des contraintes de temps et de mobilité peuvent évaluer la demande et se positionner sur le marché par le biais des autres OC, mais aussi élaborer des mécanismes rentables pour améliorer leur chiffre d'affaire en tirant le meilleur parti du réseau commercial (Gurumurthy 2004).

L'utilisation des nouvelles TIC comme outils de savoir et de création de réseaux ouvre d'importantes opportunités économiques et de développement. À Gujarat, en Inde, les productrices de lait ont recours à un kiosque de services et d'informations laitiers (Dairy Information System Kiosk (DISK)), qui gère une base de données de tout le cheptel laitier, fournit des renseignements sur les services vétérinaires et autres renseignements pratiques sur le secteur.¹³ Cette information aide les femmes productrices de lait à optimiser leur productivité et leurs gains. L'utilisation d'appareils de TIC tels que les PDA (assistants numériques) et les logiciels financiers dans l'activité de micro-crédit est également explorée par les agences et les O.N.G. de développement, afin de renforcer les opportunités économiques des femmes.

Les femmes pauvres n'ont eu pour ainsi dire aucune opportunité d'utiliser les TIC comme moyen d'améliorer la productivité de l'agriculture vivrière ou dans les activités non agricoles qui leur permettent

¹³ <http://www.digitalpartners.org/disk.html>

de survivre. Les interventions sur le thème des TIC en zone rurale n'ont pas mis l'accent sur ces questions et les modèles de partenariat multipartites qui cherchent à impliquer les agriculteurs ignorent bien souvent les femmes.¹⁴

3.1.2 Santé

Les anciennes technologies sont utilisées avec profit dans de nombreux endroits pour véhiculer des informations en matière de santé. Au Pérou, le Projet communautaire pour la santé reproductive (REPROSALUD) diffuse des feuillets radiophoniques élaborés avec l'aide d'éducateurs à la santé génésique pour transmettre des informations relatives à la santé sexuelle et reproductive des femmes (Alliance mondiale pour le savoir 2003). L'Association des femmes à leur compte (Self Employed Women's Association (SEWA)), un syndicat de femmes travaillant dans le secteur informel en Inde utilise la vidéo pour apporter des informations sanitaires de base à ses membres féminins. Les femmes ont elles-mêmes tourné une vidéo sur le traitement de la diarrhée par la réhydratation orale, qu'elles diffusent à travers leurs réseaux (se reporter au bulletin *En bref n° 15 « Genre et TIC »* pour de plus amples informations sur SEWA).

Les nouvelles TIC peuvent aussi jouer un rôle crucial dans le domaine de la santé. L'utilisation de systèmes d'échange d'informations en réseau¹⁵ et d'outils informatiques hors connexion tels que les CD-ROMs, les bases de données et les appareils de TIC mobiles peuvent renforcer les provisions en matière de santé publique. Ils peuvent permettre la diffusion d'information et de programmes d'éducation à la santé, rapprocher les communautés des services sanitaires par un échange systématique et régulier d'informations et offrir des solutions simples pour la collecte et l'analyse d'informations sur les maladies et les comportements sanitaires à observer afin que les interventions en matière de santé aient une meilleure pertinence locale.

Les TIC sont actuellement utilisées pour répondre à la crise posée par le virus HIV/SIDA. Grain Africa, une organisation non gouvernementale du Kenya tente de mettre en place des centres de ressources sur le virus, qui s'appuient sur les nouvelles TIC pour promouvoir un meilleur accès aux conseils, soutien psychologique et résultats d'examen en rapport avec le SIDA, sans craindre d'être stigmatisé.¹⁶

Cependant, peu de projets d'information sanitaire basés sur les TIC s'adressent aux femmes utilisatrices, bien que les femmes soient les principales consommatrices d'information de santé. L'association des femmes médecins d'Ouganda (Association of Uganda Women Medical Doctors (AUWMD)) fait cependant exception, qui vient de lancer un projet pilote sur une durée d'un an. L'objectif est de diffuser des informations relatives à la santé reproductive auprès des O.N.G. orientées

¹⁴ E-choupal est une initiative très applaudie de la multinationale ITC. Ses efforts d'expansion agricole en Inde en vue d'améliorer la productivité des agriculteurs auprès de qui ITC se fournit en matières premières sont inspirés du modèle du télécentre. E-choupal a été critiquée pour son choix de ne pas impliquer les fermiers des basses castes. Les femmes n'apparaissent pas non plus comme les bénéficiaires ciblées de l'initiative.

¹⁵ Celles-ci servent entre patients et personnel médical, entre spécialistes, médecins et professions paramédicales et entre hôpitaux, et sont toutes définies sous le terme de télé-santé.

¹⁶ Base de données de Digital Dividends, <http://www.digitaldividend.org>.

femmes qui disposent d'une connexion électronique, à des fins de plaidoyer. Quatre membres de l'association formés aux compétences de base en courrier électronique et Internet téléchargent les informations nécessaires, les reconditionnent et les envoient aux O.N.G. en ligne.¹⁷

Les possibilités interactives des nouvelles TIC sont de nature à permettre l'échange privé, garantir la confidentialité et offrir des options d'informations diverses et personnalisées. Elles permettent ainsi l'apport d'informations et de conseils sanitaires de qualité aux points d'accès communautaires, adaptées au contexte local, et facilitent l'accès des femmes aux informations de santé. Ces possibilités doivent être intégrées dans des services de santé pour femmes qui soient viables.

3.1.3 Éducation

Associées aux anciennes TIC comme le satellite, la radio et la télévision, les nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités pour l'éducation non formelle et continue, qui peuvent avoir d'importantes répercussions du point de vue du genre. Elles peuvent délivrer un contenu éducatif à domicile et constituer une première approche pour les femmes qui sont limitées dans leurs déplacements et peuvent difficilement accéder aux lieux publics. Ces combinaisons s'utilisent dans le monde entier pour l'enseignement ouvert et à distance.

Qui plus est, les nouvelles TIC permettent à l'apprenant de fixer le déroulement et le contenu de l'enseignement en fonction de ses préférences et de ses priorités, ouvrant ainsi la possibilité d'élaborer et d'apporter un enseignement sous une forme adaptée au contexte local. La fondation zim Premji en Inde appartient aux quelques O.N.G. qui travaillent avec le gouvernement au renforcement du système d'enseignement public. L'organisation produit des CD-ROMs dont le contenu créatif s'appuie sur le programme d'enseignement primaire, prend en compte la dimension du genre, utilise les langues locales et s'adapte aux centres d'intérêts des élèves de milieux ruraux.

Dans de nombreux pays en développement, les ordinateurs s'introduisent dans les écoles en soutien du processus d'apprentissage. Des études ont montré que les classes ne sont pas libérées des préjugés sexistes et qu'en conséquence la planification d'interventions en TIC soucieuses de l'égalité homme-femme est un pré requis pour garantir l'égalité d'accès aux ordinateurs et leur utilisation effective par les filles pendant les cours (voir l'encadré n° 10).

Encadré 10 : clivages sexospécifiques dans l'accès à l'enseignement à distance

World Links est un réseau d'apprentissage mondial qui relie apprenants et enseignants du monde entier via Internet pour des projets collaboratifs et l'intégration de la technologie dans l'enseignement. World Links a commandé une enquête d'évaluation sur le genre en 2001, visant à déterminer si et dans quelle mesure garçons et filles étaient affectés différemment par le programme. L'étude portait principalement sur des étudiants des deux sexes de quatre pays africains : le Sénégal, la Mauritanie, l'Ouganda et le Ghana.

¹⁷ See http://www.wougnet.org/Documents/AUWMD/auwmd_sc.html.

L'évaluation a révélé que :

- Les filles tiraient un plus grand bénéfice de l'amélioration des notes et des savoir-faire en communication, tandis que les garçons tiraient un meilleur parti des savoir-faire technologiques enseignés.
- Dans des domaines comme la connaissance d'autres cultures et d'autres attitudes envers l'école, l'impact du programme est énorme et identique pour les garçons et pour les filles.
- Même si de grands progrès ont été faits en terme d'équité des sexes sur l'ensemble du programme, dans certaines écoles visitées en Ouganda et au Ghana, les filles ne bénéficient pas d'un accès équitable aux laboratoires informatiques.
- Divers facteurs économiques, organisationnels et socioculturels expliquent cet accès inégal. Le ratio élevé d'étudiants par ordinateur et la politique du « premier arrivé, premier servi » ne jouent pas en faveur des filles, généralement beaucoup moins nombreuses que les garçons au niveau secondaire. Les filles doivent rentrer chez elles plus tôt et accomplir des tâches domestiques qui limitent leur temps d'accès. Les conceptions patriarcales locales laissent généralement les garçons dominer l'environnement informatique.

Extrait de 'Women and ICTs for Open and Distance Learning: Some Experiences and Strategies from the Commonwealth.' <http://www.col.org/wdd/Women%20and%20ICTs.pdf>

Dans les zones rurales, les télécentres dotés d'Internet et du multimédia peuvent, lorsqu'ils sont établis dans le souci de l'égalité des sexes, devenir des lieux où les filles sont en mesure d'explorer une relation sereine avec les ordinateurs et de les utiliser dans leur apprentissage. Des expériences inédites comme l'initiative Seelampur à Delhi, en Inde, consacrées aux filles issues de minorités religieuses dans des communautés à bas revenus illustrent une nouvelle forme d'apprentissage rendue possible par le télécentre. Des filles, qui seraient sans cela entravées par des coutumes patriarcales, sont mises en situation d'explorer diverses possibilités d'information et de communication par ordinateur et d'apprendre des choses qui leur plaisent à leur propre rythme.

3.2 Télécentres

Les télécentres sont des centres communautaires équipés en TIC. Également appelés kiosques d'information, les télécentres sont surtout utilisés dans les pays en développement¹⁸ pour apporter des services de communication et d'information. Les télécentres ont inspiré de grands espoirs en tant que moyen destiné à permettre aux pauvres et aux personnes marginalisées de bénéficier des TIC. Cependant, les télécentres parviennent rarement à réaliser cet objectif, faute de s'intéresser au contenu de l'information ou au contexte social au lieu de tout miser sur le matériel, une erreur classique dans les interventions en développement. Cette sous-section aborde la manière dont les télécentres doivent être conçus pour permettre véritablement aux femmes de s'en servir.

¹⁸ Les points d'accès communautaires sont aussi utilisés comme stratégies d'accès pour les sections désavantagées dans de nombreux pays développés.

L'accès public aux TIC est essentiel pour la démocratisation de l'accès en termes économique et sexospécifique dans les pays en développement. Les coûts d'une utilisation à domicile dans les pays pauvres – où les tarifs sont les plus élevés – sont prohibitifs pour l'ensemble de la population. Seuls les couches aisées peuvent y accéder. En Éthiopie, 20 heures de connexion à Internet correspondent à 849,1 % du PNB annuel par habitant. Le tarif américain pour un service équivalent s'élève à environ 1 % du PNB annuel par habitant (Hafkin 2002b).

L'évaluation attentive du contexte culturel et des relations de genre s'impose avant toute planification d'intervention destinée à mettre sur pied des télécentres, si l'on veut garantir l'égalité d'accès des femmes. Concrètement, cela peut se traduire par des stratégies qui chercheront à recruter des femmes en tant que directrices des télécentres dans certains endroits, et à définir des plages horaires ou des espaces réservés aux femmes dans d'autres ; ceci peut nécessiter l'organisation de réunions séparées et de formation en direction des hommes et des femmes, voire de s'assurer que le choix de « cibler » les femmes ne repousse pas les hommes et ne se traduise pas par un fiasco.

La prudence est de mise pour éviter les interventions simplistes, basées sur des formules. (Voir dans l'encadré 11 la discussion de certains mythes à propos des femmes et des télécentres.) Par exemple, l'expérience sur le terrain montre que le recrutement d'un personnel féminin dans les télécentres ne garantit pas automatiquement un meilleur accès des femmes dans la communauté. Une évaluation des télécentres financée dans le cadre du programme Acacia en Afrique indiquait que les femmes représentent moins d'un usager sur trois des télécentres, même lorsque des formatrices et animatrices et des matériels de formation orientés femmes étaient disponibles. Le coût était l'un des critères les plus décisifs dans l'utilisation des centres par les femmes. Les obstacles sociaux et religieux constituaient d'autres facteurs, ainsi que le scepticisme quant à l'intérêt d'accéder aux TIC (Thioune 2003 and Rathgeber 2002, in Huyer 2003).

Il est crucial, pour rendre les télécentres utiles aux yeux des femmes, de trouver des contenus appropriés qui aident les femmes à dénicher de meilleures opportunités économiques, éducatives et autres. Cependant, l'expérience sur le terrain indique que l'on fait peu de cas du contenu et que l'accent est plutôt mis sur la provision de matériels pour résoudre les problèmes techniques de connectivité (Huyer 2003).

Encadré 11 : quelques mythes autour des télécentres

Mythe 1 : si l'on ouvre des télécentres, ils seront accessibles, influenceront et serviront les hommes et les femmes à égalité.

Réalité : les statistiques disent le contraire. Divers facteurs limitent l'utilisation des télécentres par les femmes comme les lourdes charges de travail et la multiplicité des rôles qui limitent le temps disponible pour se rendre dans un télécentre, les réactions masculines à l'idée que les femmes puissent se servir de la technologie et se rendre dans un service public de fréquentation mixte, les niveaux d'éducation

inférieurs des femmes comparés à ceux des hommes, et le manque de revenus disponibles pour accéder aux centres payants (Hafkin 2002c).

Mythe 2 : on trouve de nombreuses informations disponibles en ligne ; si seulement les femmes pouvaient accéder à ces informations, elles pourraient faire énormément pour améliorer leur situation et celle de leurs familles.

Réalité : les expériences menées dans le monde entier indiquent que les femmes n'utilisent pas les services informatiques des télécentres mais se servent beaucoup plus du téléphone, du fax et des photocopieurs. Les principaux problèmes ont trait à « l'accès dirigé » (aider les femmes à tirer profit des TIC) et à l'apport d'un contenu pertinent. À plusieurs reprises, des initiatives pilotes ont montré que les femmes peuvent, avec un peu d'aide au départ, acquérir des compétences informatiques de base et des savoir-faire en matière de recherche et de récupération d'informations. Ce qui les engage à le faire reste cependant l'intérêt qu'elles peuvent trouver aux contenus véhiculés par les TIC. Le reconditionnement et l'expansion de l'information (téléchargement, simplification, traduction et adaptation des informations dans les langues locales) ainsi que la documentation et le téléchargement vers le serveur d'informations locales sont des étapes essentielles si l'on veut améliorer la pertinence et du même coup l'utilisation des télécentres. La façon dont les hommes et les femmes s'impliqueront dans les processus locaux pour déterminer ce qui leur est utile et la manière dont les connaissances locales des femmes et leurs problèmes, centres d'intérêt et droits seront pris en compte dans la production et la diffusion des contenus contribueront au changement, des relations de genre notamment.

Autre aspect fondamental, dans les endroits où les télécentres fournissent des interfaces électroniques avec d'autres institutions, les systèmes et processus qui opèrent entre la communauté et ces institutions se doivent d'être performants. Une femme pauvre qui soumet une pétition ou une demande de pension aux autorités locales à travers le télécentre a peu de chances de revenir si sa demande reste sans réponse. Ceci suppose une connectivité qui ne se conçoit pas seulement en termes technologiques mais aussi en termes de processus humains dynamiques, pour que les connexions entre la communauté et le monde extérieur soient fructueuses.

Mythe 3 : si l'on veut que les télécentres soient économiquement viables, on ne peut pas planifier d'interventions pour les personnes marginalisées, dont les femmes pauvres.

Réalité : les nouvelles technologies peuvent remarquablement bien s'adapter aux besoins généraux au niveau communautaire ; elles sont suffisamment souples pour répondre aux besoins diversifiés des différents groupes sociaux comme à l'éventail des demandes des individus. Des expériences pilotes réussies ont démontré que divers modèles peuvent être adoptés pour répondre de façon viable aux besoins de communication et d'information de l'ensemble de la communauté. Au lieu de constituer des postes d'information isolés, les télécentres peuvent s'intégrer dans des services et institutions existantes – centres de santé, écoles, bibliothèques et centres communautaires – offrant une multiplicité de services et la possibilité de répartir les coûts structurels sur la base d'un financement croisé.

Le problème de fond pour toucher les femmes pauvres n'est pas de trouver des modèles rentables mais de créer un ensemble de services et de produits véhiculés par la technologie qui permettent aux femmes de participer aux opportunités émergentes. Les modèles de rentabilité prolongeront les modèles de technologie performants. La place démesurée accordée à la viabilité financière dans les débats sur les télécentres a en partie éclipsé un autre point de vue, mettant résolument l'accent sur les capacités de transformation et de développement des TIC (Gurumurthy and Sarkar 2003).¹⁹ Les personnes marginalisées n'intéressent pas le secteur privé et lorsque les informations susceptibles de les intéresser sont délivrées par ce dernier, à quelque degré que ce soit, le télécentre est considéré comme un simple commerce d'informations auquel les personnes marginalisées accèdent rarement et par hasard et non comme un potentiel de transformation. Les gouvernements et les O.N.G. qui tentent de tirer parti des TIC doivent envisager l'économie des télécentres dans un cadre de justice et d'équité. La provision publique d'informations doit s'inspirer aux sources de la responsabilité plutôt qu'à celles du profit. Les investissements de départ d'un télécentre s'amortiront avec les influences positives de l'information sur la communauté – en termes de bien-être économique mais aussi de transformation des relations sociales au sein de la communauté et des foyers – lorsque les femmes et les pauvres commenceront à s'emparer des moyens d'information et de communication.

3.3 Les TIC : des outils pour combattre les inégalités homme-femme et promouvoir l'autonomisation des femmes

Les organisations de femmes ont utilisé les nouvelles technologies de multiples façons pour combattre les inégalités de genre et rendre les femmes autonomes.

3.3.1 Création de réseaux et plaidoyer en faveur de l'égalité homme-femme

Les nouvelles technologies ont permis aux individus de communiquer, de créer des réseaux et de collaborer à une plus grande échelle qu'auparavant. Des alliances se sont construites entre sphères locales et mondiales.

Pour les individus des deux sexes, l'Internet est un espace à la fois d'anonymat et de solidarité, d'expression personnelle et de liaison. Les TIC ont aussi facilité la construction d'une sphère publique plus inclusive – permettant aux personnes âgées, handicapées et discriminées de communiquer, de s'organiser en réseau et de toucher les responsables politiques. L'Internet a fourni, aux minorités sexuelles en particulier, un terrain subversif pour affirmer leur identité et défendre leurs droits humains par le lobbying. La création de réseaux peut aussi permettre aux organisations de femmes de mobiliser l'opinion publique internationale contre des actions injustes et discriminatoires aux niveaux locaux. La Commission asiatique pour les droits humains a ainsi envoyé des courriels à de nombreux groupes progressistes de défense des droits des femmes sur les crimes « d'honneur » en Asie et affiché des pages Web faisant état de ces pratiques sur son site.

¹⁹ <http://www.itforchange.net/resources>

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing a marqué un tournant pour le mouvement féministe mondial. Des acteurs incontournables comme l'Association pour le progrès des communications – Programme d'appui aux réseaux de femmes (APC WNSP) en Asie-Pacifique, FEMNET en Afrique, le Réseau des femmes Est-Ouest (NEWW) pour l'Europe centrale et orientale, La Neta, le Programme des femmes (*Area Mujeres*) de l'*Agencia Latinoamericana de Información* (ALAI) en Amérique latine et le Réseau d'échange de ressources des femmes d'Asie (AWORC) mobilisés autour de la conférence ont été depuis à l'avant-garde de la promotion des droits des femmes par l'utilisation stratégique des TIC aux niveaux régionaux (Wood 2000; Hafkin and Taggart 2001). Le partage d'informations et les dialogues par email, les bulletins en ligne et les listes de diffusion entre femmes du Nord et du Sud et entre femmes ont également permis une collaboration à l'échelle mondiale pour avancer l'objectif de l'égalité des sexes.

Les efforts de plaidoyer déployés par des groupes d'hommes sont d'un grand intérêt pour la cause de l'égalité homme-femme. La campagne du ruban blanc (White Ribbon Campaign) au Canada, impulsée par un groupe d'hommes utilise entre autres stratégies l'Internet, le CD-ROM et des matériels imprimés pour entraîner les hommes à condamner la violence à l'égard des femmes (<http://www.whiteribbon.ca>).

3.3.2 Gouvernance électronique et accès des femmes à l'information publique

L'utilisation des TIC en matière de gouvernance a posé les bases d'une meilleure transparence et de la possibilité d'une plus grande participation citoyenne. La gouvernance électronique est un terme utilisé pour décrire, entre autres choses, l'utilisation des TIC pour améliorer l'interaction du gouvernement avec les citoyens. Potentiellement, la gouvernance électronique marque une évolution vers un meilleur accès des citoyens à l'information et aux services publics et, dans les pays en développement, aux informations relatives aux programmes et initiatives de développement, pour les personnes marginalisées en particulier.

Les gouvernements ont recours à la gouvernance électronique pour renforcer leurs systèmes électoraux et législatifs, améliorer l'accès à la justice et à l'administration publique ainsi que leur capacité à délivrer des services de base. Dans les pays développés, l'Internet est largement utilisé dans la provision de services publics. Dans les pays en développement, où la connectivité est faible, des approches communautaires pour la délivrance de services publics sont à l'étude. Quelques exemples isolés ont inscrit la participation des femmes dans les projets de gouvernance électronique. Ainsi, en Amérique centrale, un projet d'action-recherche se mène actuellement avec des organisations de femmes au Costa Rica et au Nicaragua, qui encourage des groupes de femmes à s'engager de manière autonome dans la politique publique, avec l'aide des TIC. L'étude souligne à quel point les informations administratives peuvent être difficiles à comprendre pour les femmes, faute d'avoir été conçues pour s'adresser aux citoyen-ne-s (Martinez and Reilly 2002). E-seva, une initiative de gouvernance électronique dans le sud de l'Inde est une des rares initiatives à considérer les collectifs de femmes comme des médiateurs de l'information au niveau communautaire, reliant les individus à la machine étatique. Les femmes reçoivent une formation de directrice de centres E-seva et leur participation à la vie publique est considérée comme un moyen d'améliorer leur statut social.

Cependant, il peut être difficile pour les femmes, pauvres en particulier, de surmonter les obstacles sociaux et de bénéficier des interventions en gouvernance électronique (Acharya 2003). De même, de nombreuses initiatives en matière de gouvernance électronique sont uniquement préoccupées de l'efficacité administrative au lieu de se faire les tremplins d'une interaction active entre l'État et les citoyens. Cela signifie au mieux que ces efforts s'adressent à des femmes perçues comme des consommatrices d'informations et non comme des parties prenantes du développement. Au pire, ils ignorent totalement les besoins des femmes en termes de participation aux politiques publiques et à la mise en œuvre des programmes.

3.3.3 Renforcements des capacités des femmes

Plusieurs organisations travaillent au renforcement des capacités des filles et des femmes afin que les nouvelles TIC leur soient accessibles autant qu'utiles. À l'un des niveaux, les filles et les femmes bénéficient d'une formation générale aux TIC en vue d'accéder aux emplois en lien avec ce secteur ; à un autre niveau, les femmes commerçantes, entrepreneurs et cadres supérieures reçoivent un soutien systématique pour tout ce qui concerne le développement des compétences, le plan de carrière et l'efficacité au travail.

Cibler les femmes dont l'accès aux TIC, de par leur situation, est limité est un moyen utile et nécessaire de faire en sorte qu'elles bénéficient à égalité de la technologie. En Afghanistan, en lien avec le ministère des affaires féminines, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a ouvert le premier d'une série de centres de formation en informatique à destination des femmes. Les premiers cours enseigneront des compétences de base en comptabilité et traitement de texte aux employées de l'État et des O.N.G. (Abirafeh 2003).

Le projet WIRES (<http://www.ceewauwires.org>) cible les femmes à la tête de petites entreprises en trois endroits en Ouganda, et répond à la demande d'informations industrielles et commerciales reconditionnées en formats simples, faciles à utiliser, en langue locale de préférence. À travers ce programme, les femmes ont pu avoir accès aux TIC et obtenir des informations sur les marchés, les prix, les établissements de crédit et les dispositifs d'aide aux entreprises.²⁰

Avec l'aide des TIC, le renforcement des capacités des femmes dans les structures décisionnelles, gouvernementales en particulier, peut apporter aux femmes des bénéfices sans précédent. Le Women Mayors' Link, une initiative du Groupe spécial sur les questions relatives au genre du Pacte de stabilité (SP GTF), a été mis sur pied dans les 12 pays et territoires de la zone du Pacte de stabilité en Europe sud-orientale. Le réseau, qui communique principalement par email cherche à renforcer les compétences dirigeantes des femmes mairesses, établir une collaboration entre les femmes mairesses et les réseaux locaux de femmes dans l'élaboration de projets en vue d'améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants dans les communautés locales et permettre un échange régional et

²⁰ From the database of Digital Dividends, <http://www.digitaldividend.org>.

international des meilleures pratiques issues de projets similaires.²¹ Il est nécessaire de reproduire ces initiatives ailleurs.

Le renforcement des capacités en termes de compétences informatiques et de communication peut aussi aider les O.N.G. qui travaillent avec des femmes à être plus efficaces. Le programme WENT (Women's Electronic Network Training Workshop – atelier de formation à la création de réseaux électroniques pour les femmes) a été créé par l'APC WNSP en 1999 et cherche à doter les O.N.G. de femmes de la région Asie-Pacifique de meilleurs équipements, afin de pouvoir utiliser les nouvelles technologies dans leur travail. Cette stratégie de « mise en capacité des capacitateurs » renforce l'efficacité des O.N.G. aux différents niveaux locaux en même temps qu'elle diversifie et démocratise les espaces en ligne.

Le bureau régional des états arabes de l'UNIFEM s'est également associé au gouvernement jordanien, à la Fondation Cisco et à l'entreprise Cisco Systems, pour renforcer les capacités techniques et professionnelles des femmes. Le pari était de donner aux femmes des armes suffisantes pour s'imposer sur un marché des TIC à dominance masculine et leur permettre d'accéder à des emplois stables et bien rémunérés. L'objectif est de former des femmes en matière de conception, de mise en œuvre et d'entretien des réseaux informatiques et de leur apporter les savoir-faire nécessaires pour les appliquer en grandeur réelle dans divers domaines d'application des TIC.

3.3.4 Diffusions d'informations sur les droits en direction des femmes

Les nouvelles TIC ont été employées par les partisans de l'égalité homme-femme dans le monde entier pour mettre en avant des informations sur les droits. Qu'il s'agisse d'agences multilatérales comme l'UNIFEM ou de militants féministes locaux, divers acteurs s'attèlent à différents niveaux à la création, la collation et la diffusion de matériels sur les droits : droits légaux, sexuels et reproductifs, droits humains des femmes. Ceci s'opère au travers de sites Web, de magazines électroniques et par courriel. Dans de nombreux pays développés, des sites Web viennent en aide aux femmes qui cherchent à se défendre contre la violence conjugale. Ainsi, la page <http://www.ndvh.org> fournit des informations en ligne sur la violence conjugale pour différents états américains. Femmigration (<http://www.femmigration.net/>) gère un service d'informations diffusées par le Web, d'assistance et de recours légal afin d'aider les femmes qui émigrent vers l'union européenne et risquent de se faire prendre au piège de la prostitution et du travail sexuel (Alliance mondiale pour le savoir 2003).

De nombreuses O.N.G. de par le monde utilisent les TIC pour diffuser des informations et apporter leur pierre au débat sur l'égalité homme-femme et les droits. Cependant, l'accès aux tribunes qui façonnent le discours sur les droits et au matériel qui traite des droits sur Internet dépend de nombreux facteurs. Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, la majorité des femmes dans le monde n'a pas accès aux nouvelles TIC en raison d'obstacles structurels, sociaux, culturels et langagiers. S'il est sans doute nécessaire que l'élite progressiste agisse en médiateur pour la diffusion de l'information, la

²¹ See wml.sef.ro/about.php.

démocratisation réelle de l'information ne pourra se faire qu'en rendant les nouvelles technologies utiles à la majorité et accessibles pour toutes les femmes.

Aujourd'hui, les médias imprimés et la radio sont largement utilisés par les groupes féministes pour la diffusion de l'information. Les nouvelles TIC peuvent renforcer ces stratégies médiatiques. Les points d'accès communautaires comme les télécentres peuvent être un instrument simple pour transmettre aux femmes des informations qui renforcent leur autonomisation sociale et politique. Les télécentres doivent servir d'espaces stratégiques où l'on peut obtenir des informations sur les lois (ex : la violence, la loi religieuse), le droit du travail (ex : les salaires minimums) et les droits de la citoyenneté. Les établissements d'enseignement, en particulier dans les zones urbaines ou la connectivité et l'équipement informatique sont moins un problème doivent fournir une information sur les droits, en ligne et hors connexion. Les gouvernements et les O.N.G. doivent montrer la voie dans ce processus d'accès universel à l'information sur les droits, en particulier dans les zones rurales.

3.3.5 Les TIC, amplificateurs des voix et des points de vue des femmes

Les TIC peuvent offrir des espaces pour divers types de communications de bas en haut, à faible coût. Elles peuvent amplifier les voix des femmes et contribuer à rendre publics les expériences des femmes et leurs points de vue. Pour que la justice soit effective dans le domaine du genre, il faut que les espaces traditionnels s'imprègnent des conceptions nouvelles dérivées des expériences des femmes dans le monde, qui bousculent, nuancent ou élargissent les conceptions traditionnelles.

Dans la Société de développement du Deccan, en Inde du Sud, les femmes socialement désavantagées utilisent la radio et la vidéo pour documenter et diffuser les pratiques agricoles traditionnelles, influencer les responsables politiques et constituer des archives de leur travail de développement local. Ces activités de développement ont un sens bien plus profond en réalité : elles reflètent l'appropriation par les femmes de leur propre histoire et la revendication de leur savoir (Pavrala 2000).

Les intellectuels et universitaires féministes ont utilisé l'Internet pour publier leurs points de vue sur toute une série de questions. La présence sur le Web de réseaux comme Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) <http://www.dawn.org.fj> sont très utiles pour permettre aux intervenants dans le domaine social d'accéder aux points de vue informés des féministes sur les problèmes fondamentaux du développement et des droits humains.

Cette section a exposé diverses tentatives d'apporter des changements positifs dans la sphère du genre et des TIC. Les sous-sections consacrées au développement et à l'autonomisation ont donné un aperçu des possibilités de développement des TIC pour un idéal d'égalité et de justice. La section suivante clôt ce rapport en examinant les orientations qui permettront de bâtir sur ces efforts.

4. Introduire le souci de l'égalité des sexes dans la sphère des TIC – quelles orientations pour l'avenir ?

Les femmes rapportent, là où elles ont pu utiliser les TIC pour leurs intérêts propres, qu'elles y ont gagné des connaissances et une meilleure estime de soi. Ce constat semble se vérifier partout, dans différents contextes socioculturels, de la Chine à l'Éthiopie et de l'Inde au Pérou. (Hafkin 2002c, Gurumurthy 2004). Ce processus d'autonomisation peut permettre de bousculer les rapports sociaux de sexe existants. Il est vital cependant de créer un environnement propice, si l'on veut que les femmes jouissent d'un accès égal aux bénéfices des TIC. La sphère des TIC doit endosser le souci de l'égalité des sexes par des politiques et programmes dans le domaine des TIC qui soient sensibles à la dimension du genre, conçus et mis en œuvre de manière créative pour une efficacité optimale. Les défenseurs de l'égalité homme-femme ont un rôle essentiel à jouer en fournissant un leadership et une perspective à ces processus. Cette section finale examine ces différents aspects en détail.

4.1 La nécessité d'un environnement politique sensible à la dimension du genre

Il est impératif d'explorer la dimension du genre dans l'intervention politique et programmatique car, même avec des communications et une infrastructure de réseau améliorées, les femmes ont toutes les chances de passer à la trappe. Or, très peu d'initiatives gouvernementales au niveau des politiques et des programmes abordent réellement les questions de genre dans le domaine des TIC. On trouve quelques exceptions comme la République de Corée, qui a instauré une politique de TIC proactive en faveur de l'égalité des sexes dans son Plan de base pour l'informatisation des femmes (2002–2006), et l'Afrique du Sud, où la loi sur les télécommunications comporte des provisions pour redresser les déséquilibres sexospécifiques et dans d'autres domaines. Cependant, même en Afrique du Sud, la mise en œuvre du programme n'a pas donné les résultats escomptés (Hafkin 2002a).

Une étude commandée par ESCAP en 2001 en vue de dresser la carte des sexospécificités prises en compte dans les cadres de politiques et de législation des régions en matière de TIC, a établi que les objectifs de l'égalité des sexes étaient absents des cadres et des plans stratégiques des politiques nationales (Ramilo 2003). De même, les gouvernements sont encore dans le flou quant aux liens qui s'établissent entre les TIC et les différents aspects des politiques sociales et économiques. Intégrer le genre dans les politiques relatives aux TIC et à leur accès implique également d'aborder les questions de genre dans le domaine de l'éducation, de la santé, des télécommunications, de l'infrastructure et des politiques de développement rural afin que les TIC induisent des retombées où l'égalité entre les sexes soit réelle.

Le Groupe spécial sur les questions relatives au genre créé par l'UIT (Jorge 2001) observe :

Des années d'expérience démontrent clairement que les politiques ou réglementations soi-disant équitables en matière de genre ne suffisent pas. Les faits le prouvent : les femmes sont

largement sous-représentées au sein du gouvernement, dans le monde des affaires, les institutions politiques et sociales ; les hommes détiennent toujours la majorité des postes de direction et d'encadrement dans les entreprises de télécommunications et les instances où s'élaborent les politiques et les réglementations ; les réglementations sont adoptées sans aucune analyse d'impact ; les licences sont attribuées aux entreprises sans être assorties de politiques d'égalité des chances et en grande partie contrôlées par les hommes.

Voir dans l'encadré 12 les directives proposées par le groupe spécial.

Les gouvernements doivent urgemment élaborer des politiques en matière de TIC dotées d'une forte perspective de genre, concevoir des stratégies avec des objectifs clairs et mettre en place des mesures législatives et administratives pour les atteindre. Ces politiques doivent porter sur l'accès universel, les cadres réglementaires (dont le respect de la vie privée et la sécurité), les autorisations, les tarifs, l'attribution des fréquences, les infrastructures, le développement de l'industrie des TIC et les questions du travail (Hafkin 2002a; Anand and Uppal 2002), et faire fonds de l'expertise, des cadres et outils disponibles qui fournissent des directives pertinentes.²²

La plupart des processus d'élaboration de politiques qui ont recherché une participation multipartite aux niveaux national et international ont vu la domination du secteur privé dans le groupe des parties non gouvernementales. Les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes de consultation permanente avec les experts en « genre et TIC », permettre la participation large des groupes de femmes et rendre compte de la diversité pour impulser un véritable engagement multipartite. Différents ministères doivent également être impliqués dans les processus d'élaboration de politiques et de mise en œuvre. Les gouvernements nationaux peuvent également avoir besoin du soutien des agences multilatérales de développement et des donateurs dans les processus délibératifs en matière de politique.

Dans les forums mondiaux, les défenseurs de l'égalité homme-femme ont rencontré des résistances dans leur lobbying pour inscrire l'égalité des sexes dans les documents de politiques relatifs aux TIC. L'inclusion de certaines questions sexospécifiques se heurte à un tir de barrage croissant de nombreux gouvernements, du Nord en particulier, car elle semble impliquer une réglementation des médias. Ceci est apparu clairement au cours du SMSI lorsque la recommandation des partisans de l'égalité homme-femme d'inscrire une référence à la « représentation équitable et respectueuse des femmes » a été rejetée. Rééditant la phase de plaidoyers de Beijing+5, la délégation américaine a mentionné dans sa Déclaration de réserve que le document ne pouvait être interprété comme ayant force obligatoire dans le domaine des médias (Burch and Leon 2000). Or, il existe certainement un espace pour concilier une réglementation gouvernementale adéquate et des efforts d'autoréglementation des FSI envers la pornographie, le trafic sexuel et toutes les formes de violence sexospécifiques en ligne, par un re-examen de leur politique éditoriale et « utilisateur » selon une perspective de genre.

²² Plusieurs documents utiles aux gouvernements sont consultables sur le site de l'UIT à <http://www.itu.int>.

Sur le vaste thème du genre et des télécommunications/TIC, il serait utile d'avoir des statistiques et indicateurs ventilés par sexe dans nombre de domaines (Hafkin 2003)²³ : sur l'accès et l'usage, le contenu, l'emploi, l'éducation, la prise en compte des questions de genre dans les politiques de TIC/télécommunications, la représentation dans les prises de décision en matière de TIC/télécommunications et l'impact des TIC/télécommunications sur les hommes et les femmes. Le problème est que les statistiques ventilées par sexe font défaut. Il importe que l'UIT joue son rôle de leadership pour sensibiliser tous les états membres à l'importance des données ventilées par sexe dans tous leurs efforts de collecte de données sur les télécommunications/TIC, en particulier dans les enquêtes concernant les ménages et les entreprises (Hafkin 2003).

Le groupe spécial de l'UIT a élaboré des directives pour l'élaboration de politiques soucieuses de l'égalité homme-femme (voir l'encadré numéro 12 ci-dessous). Celles-ci peuvent s'utiliser de deux façons : 1) comme un récapitulatif des questions à considérer dans les prises de décision ; et 2) pour offrir des pistes pour l'intégration du genre au sein des autorités de tutelle et des organismes de réglementation professionnelle.

Encadré 12 : « Directives pour prendre en compte la perspective de genre à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et des organismes de réglementation »

Générales

- Assister et promouvoir la création d'une Unité sur le genre au sein de l'autorité de tutelle, du ministère et/ou dans le cadre d'un effort inter-agences.
- Examiner, réviser ou enrichir les nouvelles réglementations, circulaires, émissions et procédures pour en éliminer tout sexisme.
- Promouvoir l'analyse selon le genre comme une partie intégrante du processus politique.
- Concevoir et établir des systèmes pour collecter des statistiques sur le genre.
- Promouvoir le dialogue avec d'autres entités nationales, telles que d'autres ministères, instances de réglementation, etc.

Ressources humaines

- Garantir l'égalité des chances face à l'embauche pour les hommes et les femmes quels que soient leur couleur de peau, leur appartenance ethnique, leur âge ou leur milieu social.
- Garantir qu'un certain pourcentage – en visant les 50 % – de tous les postes d'encadrement et de direction soit occupé par des femmes.
- Développer des campagnes en vue d'attirer des cadres supérieurs de sexe féminin (en particulier pour les postes techniques et décisionnels).
- Développer et garantir l'existence de systèmes de soutien appropriés pour les hommes et les femmes de niveau cadre.

²³ La Corée mène un travail colossal et intéressant sur les statistiques concernant le genre et les TIC. Depuis le premier trimestre 2000, le Korean Network Information Center (KRNIC) (<http://www.krnic.or.kr>) a conduit et publié des enquêtes trimestrielles sur l'utilisation d'Internet, portant sur une moyenne de 5700 utilisateurs et plus de 20 catégories de données collectées et ventilées par genre et la plupart du temps par âge.

- Faire en sorte qu'il n'y ait pas de disparités salariales entre les sexes et établir une politique pour éliminer ce type de clivages.

Formation

- Garantir l'égalité d'accès aux opportunités de formation.
- Promouvoir des sessions de sensibilisation au genre pour les hommes et les femmes.
- Renforcer les programmes techniques et de gestion qui forment les cadres féminins et créer des programmes d'internat avec les institutions éducatives.

Concession de licences

- Il conviendrait d'attribuer un certain pourcentage des licences aux entreprises qui appartiennent à des femmes et/ou ont recruté des femmes à leurs postes de direction.
- Concevoir et mettre en vente des procédures d'autorisation dans les endroits où des femmes propriétaires sont susceptibles d'accéder à l'information.
- Promouvoir la création de programmes d'aide à l'entreprise et de partenariats d'expertise pour aider les femmes entrepreneurs.
- Élaborer des critères d'attribution de licence fondés sur la responsabilité sociale de l'activité envisagée et les objectifs d'accès universel du projet proposé.
- Garantir que les licences attribuées comportent certaines provisions pour promouvoir l'analyse selon le genre et son intégration systématique dans l'entreprise concernée.

Source: Jorge 2001.

4.2 Plaidoyers nécessaires pour des politiques sensibles à la dimension du genre dans le domaine des TIC

Les défenseurs de l'égalité homme-femme doivent être impliqués dans les diverses questions relatives à la société de l'information, élargissant ainsi leurs domaines d'expertise en matière de TIC. Le débat sur la société de l'information, par exemple, a ouvert des espaces sans précédent pour discuter du droit de communiquer. Certaines sections de la société civile ont critiqué les tendances à la monopolisation et la commercialisation dans les médias (Kuhlen 2003). Les discussions autour des systèmes de savoirs traditionnels, l'utilisation du savoir au service du développement et la rémunération équitable de la production de savoirs, sont au cœur de la société de l'information. Ces préoccupations influencent les combats pour l'équité homme-femme dans la mesure où elles s'accompagnent d'une recherche de moyens pour bâtir de nouvelles formes de médias démocratiques, où tout individu a le droit de participer et d'être pris au sérieux. Cependant, tandis que les défenseurs de l'égalité des sexes parlent des savoirs traditionnels des femmes et du biopiratage, nombre d'entre eux ne perçoivent pas que ces questions ont un rapport avec la propriété intellectuelle, les monopoles d'entreprise et l'éthique du

domaine public, notamment le partage du savoir et des concepts novateurs comme la licence publique générale²⁴ (GPL).

Les grands jalons posés par la société civile pour le SMSI²⁵ concernent toute une gamme de problèmes sur lesquels les défenseurs de l'égalité des sexes – intellectuels, universitaires, militants, écrivains, lobbyistes – possèdent une expertise considérable. Ceux-ci vont du développement durable à la réduction de la pauvreté en passant par les droits humains, la diversité culturelle les médias ou la gouvernance démocratique. Cependant, la plate-forme du SMSI a vu la participation limitée des acteurs féministes du Sud. Au cours du SMSI à Genève et dans sa phase préparatoire, les discussions ont surtout envisagé le genre comme un ingrédient qu'il convenait d'intégrer (que ce soit dans les projets communautaires ou dans les documents de politiques), et non comme une perspective permettant une critique du pouvoir et la maîtrise des ressources. La seconde phase du SMSI qui doit se tenir à Tunis en 2005 peut être l'occasion d'impliquer plus activement les défenseurs de l'égalité homme-femme dans un processus consultatif plus inclusif, d'élaborer un cadre résolutif en faveur de l'égalité des genres pour la société de l'information et de faire entendre des alternatives au modèle néolibéral dominant du contrôle des entreprises sur l'information et le savoir.

4.3 Les problèmes sexospécifiques dans la planification et la mise en œuvre des projets

Il est pratiquement impossible de trouver un projet d'où les problèmes sexospécifiques soient absents (Hafkin 2002c). En conséquence, il convient de traiter les questions relatives au genre de façon explicite dès les premières phases d'élaboration du projet. Si elles sont ajoutées rétrospectivement ou en tant que correction à moyen terme, les résultats ne seront pas forcément optimaux (Banque mondiale 2004).

La recherche et la documentation de projets dans le monde entier offrent des directives générales définissant ce qui garantit ou non l'égalité des genres dans les projets et leurs aboutissements.

- **Permettre la participation des femmes et sensibiliser les participants hommes et femmes à la dimension du genre.** Les projets en faveur de l'égalité homme-femme requièrent des processus participatifs qui engagent les hommes et les femmes de la communauté, les contributions d'experts en matière de genre et d'organisations travaillant sur les questions de genre et la familiarisation des équipes de projets à la dimension du genre.
- **Élargir les opportunités des femmes au-delà des rôles stéréotypés.** Cabrera-Balleza (2003) souligne que les dynamiques et relations de pouvoir sexospécifiques présentes dans les médias

²⁴ La licence publique générale (GNU GPL) a été créée par la fondation pour les logiciels libres (Free Software Foundation (FSF)) – une association à but non lucratif dont le rôle est de promouvoir l'édition de logiciels libres. La GPL est utilisée par des programmeurs qui souhaitent donner à d'autres utilisateurs le droit de copier et de modifier le code source de leurs programmes. Le concept s'applique également aux documents écrits.

²⁵ Voir http://www.worldsummit2003.dse/download_en/CS-Essential-Benchmarks-for-SMSI-14-11-03-final.rtf.

publics et privés se retrouvent également dans les radios locales. Elle estime nécessaire de se pencher sur la manière dont les femmes sont définies, dépréciées, et exclues dans le processus de production médiatique et dans les prises de décision des initiatives de radio communautaire. Il n'est pas rare de voir les attributions et les tâches des deux sexes reproduire les stéréotypes sexospécifiques – ce sont souvent des animatrices qui traitent les programmes sur la famille, la santé et la nutrition tandis que les débats « plus lourds » sur la politique, l'économie ou les problèmes généraux communautaires sont attribués aux hommes. Ceci reproduit, de fait, les prémices de rapports sociaux de sexes inégaux. Les femmes techniciennes demeurent également une minorité. Les femmes ne bénéficient d'aucune priorité dans les formations aux techniques de production ni de possibilités d'expérimenter les technologies et d'apprendre par elles-mêmes.

- **Recourir à des technologies adaptées.** Pour être probants, les projets en matière de technologies d'information et de communication ne doivent pas se contenter d'utiliser la technologie de pointe pour répondre aux problèmes sexospécifiques. L'utilisation judicieuse des technologies disponibles, à un prix abordable, et l'association de plusieurs technologies peuvent avoir un impact bien supérieur à l'utilisation des dernières technologies pour elles-mêmes (Huyer, 2003). De même, les innovations ayant recours à des technologies efficaces/performantes mais de faible coût²⁶, à des infrastructures partagées, à des services d'accès publics et à l'utilisation d'intermédiaires (O.N.G., par exemple) pour interagir avec les personnes désavantagées peuvent se révéler parfaitement appropriées, en particulier pour les femmes pauvres.
- **Créer des contenus qui aient une pertinence locale et bousculent en même temps les stéréotypes locaux.** Adapter l'information générique à la situation locale (par le recours au langage local), élargir son contenu pour une application locale et créer un contenu fondé sur les besoins locaux sont des exigences incontournables pour faire de l'Internet un outil pertinent aux mains des populations qui n'appartiennent pas à l'élite, dont les femmes pauvres. Il est nécessaire de privilégier les contenus élaborés par des femmes, qui reflètent leurs connaissances et leurs points de vue et les aident à satisfaire leurs besoins vitaux immédiats, leurs aspirations, à préserver leur bien-être et celui de leurs familles. Il est également impératif de prêter attention aux contenus stratégiques dans des domaines tels que la santé reproductive, les droits et la sensibilisation des femmes. Les militants de la cause des femmes doivent s'impliquer dans la production des contenus. Malheureusement, de nombreux projets communautaires sont bâtis sur des visions stéréotypées des rôles sexospécifiques ; ainsi, les informations de santé viseront plutôt les femmes et les informations à caractère économique plutôt les hommes. Ces approches discriminatoires peuvent être justifiées par les planificateurs de projets qui invoquent les besoins que les femmes ont elles-mêmes exprimés mais elles sont aussi une opportunité manquée d'utiliser les TIC pour transformer les rôles traditionnellement dévolus à chaque sexe et explorer les possibilités de transformation sociale.

²⁶ On parle à leur propos de technologies « de rupture ».

- **Examiner quels sont les bénéficiaires au sein de la communauté.** Le contexte socioculturel qui préside aux rapports sociaux de sexe est d'une très grande importance. Lorsque la participation des femmes dans la sphère publique est gouvernée par des normes traditionnelles restrictives, l'existence de points d'accès communautaires (tels que les télécentres) ne garantit pas que les femmes les utilisent réellement. La communauté devient souvent une métonymie pour désigner l'élite et les personnes socialement désavantagées n'en profitent absolument pas (Saith 2002). Les comptes-rendus d'un projet d'expansion agricole avec l'aide des TIC, en Inde, indiquent que les « villageois » utilisent le kiosque pour des informations relatives à l'agriculture, telles que les prix du marché, les programmes de formation et de renforcement des capacités proposées par le gouvernement ou autres. Cependant, les rapports ne fournissent pas de données ventilées par sexe. En fait, ce qui pourrait être un bienfait formidable pour les femmes paysannes peut se transformer en bienfait « communautaire » et profiter à l'élite masculine, en raison des difficultés d'accès auxquelles les femmes se trouvent confrontées (Gurumurthy 2004).
- **Permettre aux femmes marginalisées de créer des contenus.** En règle générale, les projets visant à tester le potentiel des nouvelles technologies dans le monde entier ont mis l'accent sur la connectivité et l'acheminement de l'information. Une voie d'avenir est de s'engager dans un mode de « téléchargement vers le serveur » en créant des applications et des contenus pertinents ; les TIC doivent être façonnées de telle sorte que les femmes, de milieu pauvre et des zones rurales en particulier, trouvent un intérêt à les utiliser.
- **Renforcer les capacités des femmes sur le plan général et non uniquement en termes de compétences techniques.** Quelques projets menés avec succès dans des pays en développement montrent que les bienfaits économiques des TIC dépendent du renforcement des capacités des femmes, qu'il convient de ne pas limiter à l'utilisation et au mode de fonctionnement des TIC mais au contraire d'élargir par : l'élaboration de contenus pertinents localement ; la création d'entreprises de TIC ou utilisant leurs technologies ; le recours à Internet pour la communication et la création de réseaux ; l'encouragement des efforts de plaidoyer ; l'établissement de liens avec les institutions locales ; et l'intégration des activités économiques des femmes pauvres sur le marché local et mondial.²⁷ Les gouvernements et la communauté des donateurs devront soutenir la reproduction à plus large échelle de ces modèles probants.
- **Se servir des TIC pour l'autonomisation politique et économique.** Le déploiement des TIC pour l'autonomisation économique au niveau communautaire a bénéficié de plus de moyens que les innovations qui tentent de répondre aux aspects sociaux et politiques des relations de genre. Même les projets de gouvernance électronique, que l'on peut considérer comme des instruments de transformation sociale, d'autonomisation des femmes et de transparence publique, sont généralement utilisés comme des mécanismes rentables pour simplifier l'administration. Les approches des TIC doivent être adaptées pour servir la transformation des relations de genre.

²⁷ Le syndicat de femmes SEWA, à Ahmedabad, en Inde, est un excellent exemple d'organisation ayant utilisé ce type de stratégie multi-directionnelle pour tirer le meilleur parti des TIC.

- **Examiner l'impact.** Malgré le consensus sur la capacité des TIC à améliorer la condition des femmes, il existe très peu de littérature sur l'impact réel des nombreux projets qui ont tenté de répondre à ces questions. Nous ne disposons toujours pas de données adéquates permettant d'établir si et dans quelle mesure la création de communautés de femmes en ligne, les forums de discussion électronique, l'apport de contenus nourris d'une perspective de genre et l'élaboration de projets communautaires soucieux de l'égalité homme-femme ont eu un impact sur les relations de genre et les représentations stéréotypées des sexes. Il convient de mener des études sur cet impact et les moyens de le mesurer. Les maigres ressources doivent être utilisées de manière efficace. Il importe d'utiliser les TIC de telle façon qu'elles décuplent la valeur de l'investissement en développement et autonomisation, plutôt que de les détourner de besoins plus urgents (pour des outils de suivi et d'évaluation des initiatives en matière de TIC, consulter la Boîte à outils de ce Kit Actu').

Il a été question, dans les sections précédentes, de la nécessité d'élaborer des politiques appropriées en même temps qu'une conception et une mise en œuvre des projets efficaces. Les retombées en terme d'égalité homme-femme dépendent de la coordination des politiques, des stratégies et de leur application. Le tableau 3 résume les principaux éléments à prendre en compte dans chaque domaine.

Tableau 3 : questions fondamentales à prendre en compte pour des retombées en terme d'égalité homme-femme dans le domaine des TIC		
Aspects des TIC intervenant dans l'accès/l'utilisation	Stratégies inclusives pour un accès/une utilisation équitable	Aspects divers pour une planification soucieuse de l'égalité homme-femme
Cadres de politiques et de réglementation	Recherche d'un équilibre entre la promotion des investissements privés dans le domaine des TIC et les stratégies en vue de répondre aux besoins des consommateurs à faible revenu dans les politiques, impliquant si nécessaire d'encourager l'investissements public ; partage de risque avec les investissements privés ; respect des obligations de service universel parmi les conditions d'obtention d'une licence.	Représentation du genre à tous les niveaux de politiques et de prise de décision ; attention particulière accordée aux zones rurales, discriminations positives en matière de formation et de renforcement des capacités des femmes ; statistiques, analyse et mécanismes d'évaluation ventilés par genre.

Cadres de politiques et de réglementation	Lorsque cela est approprié, utilisation stratégique des TIC dans les politiques du domaine social tel que la santé, l'éducation et la gouvernance pour un rayonnement local plus adapté des services.	Objectif et stratégies distincts à l'égard des femmes et des filles dans chaque secteur, impliquées en tant qu'actrices incontournables et non simples bénéficiaires.
Architecture technologique/commerciale	Combinaisons de technologies adaptées au contexte pour un service maximum à faible coût	Connectivité sans fil, téléphonie mobile, logiciels libres, multimédia, interface graphique/vocale, programmes hors connexion.
	Modèles d'entreprises rentables fournissant des services à prix abordables, basés sur les principes du partage et de l'agrégation.	Modèles d'offres multiservices à composantes en ligne et hors connexion ; télécentres servant de points d'accès communautaires ; interface humaine, avec direction féminine aux points d'accès aux services, de préférence ; choix de construire sur les infrastructures et institutions existantes.
Élaboration du processus et du contenu	Apport d'informations et de communications vitales pour les besoins fondamentaux, les aspirations et les droits des individus, socialement désavantagés en particulier.	Contenus sexospécifiques ; participation des femmes à l'élaboration du processus et des contenus ; contenu adapté à la culture locale, en langue vernaculaire ; prise en compte des facteurs culturels qui ont une influence sur l'accès des femmes aux zones communautaires ; processus modelés pour tenir compte de la situation et des besoins des femmes.
	Adaptation du contenu et du processus au contexte local.	

4.4 Conclusions

Introduire l'égalité homme-femme dans le domaine des TIC ne signifie pas seulement permettre à un plus grand nombre de femmes de les utiliser. Il s'agit de transformer aussi bien les politiques en matière de genre que le système des TIC. Il est évident que le système des TIC est organisé sur des valeurs élitistes, patriarcales, ethnocentristes, non démocratiques et sur une base capitaliste. Les politiques sexospécifiques qui veulent transformer cet état de choses devront questionner ces valeurs et rechercher des alternatives éthiques. Il faut pour cela établir une synergie entre une nouvelle culture, révisée de bas en haut, de la production et de l'utilisation des TIC, et un remodelage du système mondial des TIC qui garantisse des changements durables en faveur de l'égalité des sexes. Aborder le domaine des TIC s'inscrit dans un combat plus large pour construire une société de l'information basée sur la protection du droit des individus à communiquer, acquérir et utiliser le savoir pour leurs propres fins et qui résiste aux atteintes à la liberté d'utiliser, partager et modifier les outils d'information et leur contenu.

Une société de l'information plus inclusive, plus démocratique et plus respectueuse de l'égalité des sexes n'est possible que si les multiples acteurs de la sphère des TIC s'engagent à travailler dans un esprit de coordination, de coopération et de collaboration. Construire une vision commune d'une société de l'information mondiale qui contribue au développement humain sur la base de principes partagés, intégrant les droits humains des femmes, est une entreprise de longue haleine. L'expérience stratégique doit informer toute action future, en particulier dans la renégociation des relations de genre au travers des TIC. Une double stratégie d'intégration systématique du genre et d'interventions ciblées telle qu'elle a été définie dans la déclaration et la plate-forme d'action de Beijing est nécessaire. Pour être efficaces, les interventions requièrent un engagement soutenu des hommes et des femmes au sein comme en dehors de la sphère des TIC.

Il convient de considérer les politiques et les programmes non comme des interventions d'un moment mais comme des processus instructifs, permettant l'engagement de différents groupes sociaux. Les acteurs de la société civile, dont les O.N.G. et les organisations communautaires qui œuvrent en faveur de l'égalité homme-femme doivent renforcer leurs propres capacités, développer des perspectives, faire pression sur les gouvernements et les entreprises, participer aux processus d'élaboration de politiques nationaux et internationaux en matière de TIC et rallier une partie de l'opinion, dans toutes les couches de la société, quant au rôle des TIC dans la promotion de l'égalité des sexes.

L'avenir offre d'immenses possibilités. Les défenseurs de l'égalité homme-femme doivent continuer d'investir la sphère des TIC, aussi inlassablement qu'ils l'ont fait jusqu'à présent.

Références

Abirafeh, L., 'Afghan women: one year later – creating digital opportunities for Afghan women', <http://www.developmentgateway.org/node/134111/sdm/docview?docid=427938> (accédée le 28 avril 2004)

Acharya, K., 'Flaws in Bhoomi, India's model e-governance project', Pune, Inde :Infochange India, 2003, <http://www.infochangeindia.org/features120.jsp> (accédée le 15 juin 2005)

Alliance mondiale pour le savoir (GKP), 'Youth, poverty, gender: ICT for development success stories', *Knowledge for Development* series, Kuala Lumpur: Secrétariat du GKP, 2003

Anand, A. and Uppal, M., « Une gestion et une réglementation des technologies de l'information et de la communication qui soient égalisatrices », Séminaire 3 de la *Série de séminaires virtuels sur les sexesopécificités et les TIC de l' ONU/INSTRAW*, 29 juillet – 9 août 2002, <http://www.un-instraw.org/fr/index.php?option=content&task=view&id=858> (accédée le 15 juin 2005)

APC WNSP, 'Gender and information technology : The right of women to have equal access to computer communications technology and networks', proposition de l'APC WNSP lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 1995, <http://www.apcwomen.org/resources/policy/gender-TIC-unwcv.html> (accédée le 15 juin 2005)

Banque mondiale, 'Engendering information & communication technologies: challenges & opportunities for gender-equitable development', Gender and Development Group and Global Information and Communication Technologies Department of the World Bank, Washington, DC: Banque mondiale, 2004, http://www.worldbank.org/gender/digitaldivide/TIC_brochure.pdf (accédée le 15 juin 2005)

Belt, V., Richardson, R. and Webster, J., 'Women's work in the information economy: the case of telephone call centres', *Information, Communication, and Society*, Vol. 3 No. 3, 366–385, 2000

Bidwai, P., 'India: reality check on IT – masters or cyber-coolies?', 2003, <http://www.apnic.net/mailling-lists/s-asia-it/archive/2003/07/msg00027.html> (accédée le 15 juin 2005)

Breathnach, P., 'Information technology, gender segmentation and the relocation of back office employment: the growth of the teleservices sector in Ireland', *Information, Communication, and Society*, Vol. 5 No. 3, 320–355, 2002.

Burch, S. and Leon, I., 'Directions for Women's Advocacy on TIC: Putting New Technologies on the Gender Agenda', in P. Villaneuva (ed.), *Networking for Change, The APCWNSP's First 8 Years*, Philippines : Programme d'appui au réseau des femmes de l'APC, 2000, <http://www.apcwomen.org/netsupport/sync/toolkit2.pdf> (accédée le 15 juin 2005)

Cabrera-Balleza, M.V., 2003, 'Women and community radio: opportunities, challenges, and responses', document présenté lors du Forum sur les medias communautaires, le 12 Décembre 2003, Genève : SMSI

Chandrasekhar, C.P., 'Promoting ICT for human development in Asia: realizing the Millennium Development Goals, India Country Paper', pour le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, PNUD 2003

Costanza-Chock, S., 'Data slaves: low-skill infowork in US prisons', thèse soutenue devant la Faculté de l'Annenberg School for Communication à mi-parcours de l'obtention du diplôme de Master of Arts, 2003

Fondation Heinrich Böll, *Visions in Process: World Summit on the Information Society, Genève 2003–Tunis 2005*, Berlin : Fondation Heinrich Böll, 2003, http://www.worldsummit2003.de/download_de/Vision_in_process.pdf (accédée le 15 juin 2005)

Gaio, F.J., 'Women in software programming: the experience of Brazil', in S. Mitter and S. Rowbotham (eds), *Women Encounter Technology, Changing Patterns of Employment in the Third World*, London: Routledge, 1995

Gajjala, R., « Pratiques technologiques cyberféministes : Exploration des possibilités de concevoir des environnements technologiques axés sur les femmes, Séminaire No. 2 de la Série de séminaires virtuels sur les sexospécificités et les TIC de l'ONU/INSTRAW : « Les femmes et les technologies de l'information et de la communication: environnements habilitants et non habilitants » (15-26 juillet 2002), <http://www.un-instraw.org/fr/index.php?option=content&task=view&id=858> (accédée le 15 juin 2005)

Green, L. and Trevor-Deutsch, L., 'Women and ICTs for open and distance learning: some experiences and strategies from the Commonwealth', Vancouver: The Commonwealth of Learning (COL), 2002, <http://www.col.org/wdd/Women%20and%20ICTs.pdf> (accédée le 15 juin 2005)

Gurumurthy A., *Bridging the Digital Gender Divide: Issues and Insights on TIC for Women's Economic Empowerment*, New Delhi: UNIFEM, 2004

Gurumurthy, A. and Sarkar, R., 'Poverty alleviation through tele-centre initiatives', Bangalore: IT for Change, 2003, <http://www.itforchange.net/resources/Pat.htm> (accédée le 15 juin 2005)

Hafkin, N.J., 'Some thoughts on gender and telecommunications/ICT statistics and indicators', document présenté à l'occasion de la 3e conférence mondiale sur les indicateurs des Télécommunications/TIC, Genève, 15–17 janvier 2003, <http://www.itu.int/ITU-D/pdf/5196-007-en.pdf> (accédée le 15 juin 2005)

—, 'Gender issues in developing countries: an overview', document présenté lors de la Réunion du groupe d'experts sur les technologies d'information et de communication et leur impact sur la promotion et l'autonomisation des femmes et leur valeur d'outils en ces domaines, République de Corée, 11–14 novembre 2002

—, 'Challenges and opportunities for women in telecenters; summary of Gender and the Digital Divide Seminar', 7 Mars 2002 <http://www.worldbank.org/gender/digitaldivide/march7summary.htm> (accédée le 15 juin 2005)

—, « Les technologies de l'information et de la communication sont-elles exemptes de sexisme? Une analyse des distinctions fondées sur le sexe dans six études de cas concernant des projets financés par de multiples donateurs » Séminaire No. 1 de la Série de séminaires virtuels sur les sexospécificités et les TIC de l'ONU/INSTRAW : Les technologies de l'information et de la communication sont-elles exemptes de sexisme ? (1-12 juillet 2002) <http://www.un-instraw.org/fr/index.php?option=content&task=view&id=858> (accédée le 15 juin 2005)

Hafkin, N. and Taggart, N., 'Gender, information technology, and developing countries: an analytic study', Office of Women in Development Bureau for Global Programs, Field Support and Research, Agence américaine pour le développement international (USAID), 2001, <http://www.usaid.gov/wid/pubs/hafnoph.pdf>

Huyer, S., 'ICTs, globalisation and poverty reduction: gender dimensions of the knowledge society. Part II. Gender equality and poverty reduction in the knowledge society', Conseil consultatif chargé des sexospécificités, Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD), 2003, <http://gab.wigsat.org/partII.doc> (accédée le 15 juin 2005)

Huyer, S. and Mitter, S., 'ICTs, globalisation and poverty reduction: gender dimensions of the knowledge society. Part I. Poverty reduction, gender equality and the knowledge society: digital exclusion or digital opportunity?', Conseil consultatif chargé des sexospécificités, Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD), 2003, <http://gab.wigsat.org/partI.doc> (accédée le 15 juin 2005)

Jeffreys, S., *The Idea of Prostitution*, Melbourne: Spinifex Press, 1997

Jenson, H., 'Gender and the SMSI Process: War of the Words', dans *Visions in Process: World Summit on the Information Society, Geneva 2003–Tunis 2005*, Berlin : Fondation Heinrich Böll, 2003, http://www.worldsummit2003.de/download_de/Vision_in_process.pdf (accédée le 15 juin 2005)

Jorge, S.N., « Directives pour prendre en compte la perspective de genre à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et des organismes de réglementation » préparé pour le Groupe spécial sur les questions de genre (TFGI), Bureau de développement des télécommunications (BDT), Union Internationale des Télécommunications (UIT), août 2001,

<http://www.itu.int/newsarchive/wtd/2002/gender-awareness-guidelines-fr.html> (accédée le 15 juin 2005)

Kuhlen, R., 'Why are communication rights so controversial?', dans *Visions in Process: World Summit on the Information Society, Geneva 2003–Tunis 2005*, Berlin : Fondation Heinrich Böll, 2003, http://www.worldsummit2003.de/download_de/Vision_in_process.pdf (accédée le 15 juin 2005)

Marcelle, G.M., 'Transforming information and communications technologies for gender equality', *Gender in Development Monograph series #9*, New York: PNUD, 2000, <http://www.undp.org/gender/resources/mono9.pdf> (accédée le 15 juin 2005)

Martinez, J. et Reilly, K., « Habilitation des femmes aux activités de plaidoyer en matière de politiques publiques : Mettre l'Internet et les systèmes d'information au service des citoyens », Séminaire No. 4 de la *Série de séminaires virtuels sur les sexospécificités et les TIC de l'ONU/INSTRAW* : Comment combler la brèche numérique entre les sexes et habiliter des femmes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (2-14 septembre 2002), <http://www.un-instraw.org/fr/index.php?option=content&task=view&id=858> (accédée le 15 juin 2005)

Mathison, S., 'ICT for poverty reduction in Asia', Kuala Lumpur: Secrétariat de l'Alliance mondiale pour le savoir (GKP), 2003, http://www.globalknowledge.org/gkps_portal/view_file.cfm?fileid=342

Mitter, S., 'Teleworking and teletrade in India: combining diverse perspectives and visions', *Economic and Political Weekly*, 24 juin 2000 : 2247, <http://www.sacw.net/Labour/SMitter.pdf> (accédée le 15 juin 2005)

Ng, C., 'Making women's voices heard: technological change and women's employment in Malaysia' in *Gender, Technology and Development*, 1999, Vol 3 No1: 24. Pour un résumé succinct, voir http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?cmd=Retrieve&db=PubMed&list_uids=12179935&dopt=Abstract (accédée le 15 juin 2005)

Pavrala, V., 'Voices from the margins', in *Voices for Change: A Journal on Communication for Development*, Vol 4 No 2, octobre 2000

Organisation Internationale du Travail (OIT), « Rapport sur l'emploi dans le monde 2001: vie au travail et économie de l'information », Genève : OIT, 2001, <http://www.ilo.org/public/english/support/publ/wer/index2.htm> (en anglais, accédée le 15 juin 2005)

Organisation Internationale du Travail (OIT), 'The information technology revolution: widening or bridging gender gaps?', Département de la Communication, 10 janvier 2001, <http://www.ilo.org/public/english/bureau/inf/pkits/wer2001/wer01ch4.htm>, (en anglais seulement, accédée le 15 juin 2005)

PNUD, « Rapport sur le développement humain 1999 : la mondialisation à visage humain », <http://hdr.undp.org/reports/global/1999/en/> (en anglais, accédée le 15 juin 2005 – version française uniquement imprimée)

Ramilo, C.G., 'Gender equality and women's empowerment in the information society', document présenté à l'occasion de la Conférence régionale asiatique pour le SMSI, Tokyo, 13–15 janvier 2003

Rathgeber, E., 'Gender and telecentres: what have we learned?', exposé lors du Séminaire sur le genre et la fracture numérique, 7 mars 2002

Saith, A., 'ICTs and poverty alleviation: hope or hype?', document présenté lors du Séminaire international sur les TIC et le développement indien : « Processes, Prognoses and Policies », Bangalore, 9–11 décembre 2002

Sassen, S., 'Place and work in the global information economy', document présenté à METROPOLIS, Première conférence internationale, Milan, 13–15 novembre 1996, 1997, http://www.international.metropolis.net/events/milan/place_e.html (accédée le 15 juin 2005)

Site Web de Digital Dividend, <http://www.digitaldividend.org> (accédée le 15 juin 2005)

Sprigman, C. and Lurie, P., 'Broadband Marxism', in *Foreign Policy*, Mars/Avril 2004, http://www.foreignpolicy.com/story/cms.php?story_id=2509

Thioune, R.M. (ed.), « Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique, Volume 1 : Potentialités et défis pour le développement communautaire » Ottawa : CODESRIA/CRDI, 2003, http://web.idrc.ca/fr/ev-33000-201-1-DO_TOPIC.html

Union Internationale des Télécommunication (UIT), « Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde : indicateurs d'accès à la société de l'information », Genève : UIT, 2003, http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/wtdr_03/index.html (Résumé accédé le 15 juin 2005)

Wood, P., 'Putting Beijing online: women working in information and communication technologies: experiences from the APC Women's Networking Support Programme', Philippines: Programme d'appui au réseau des femmes de l'APC, 2000, <http://www.apcwomen.org/netsupport/sync/toolkit1.pdf> (accédée le 15 juin 2005)